

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Carnaval d'hiver à Ottawa

**De la Côte
Canadienne
du Pacifique
et la CALIFORNIE**



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien^e allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Pour plus de détail, s'adresser:

Office des billets, 10 rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch,

Téléphone: 2-8200

CANADIEN NATIONAL

ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRéscent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés,

--

Téléphone: 2-1229

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

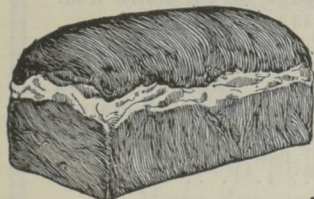
PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de
campagne

Demandez nos listes
de prix

T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 — Québec

Sommaire

	Page
Le Visage de Québec, par Foucher de St-Moritz..	3
D'un mois à l'autre, par Damase Potvin....	4
Chez nos Poètes, X X X....	7
L'écho musical et artistique, par J.-H. Philippon.	8
Paul Dufault, par Rolland-G. Gingras....	10
Une histoire d'Ours, par J.-B. Côté....	11
Charles de la Tour, par Damase Potvin....	14
De l'Injure en Education, par J.-H. Coulombe..	15
Le Régime Seigneurial, par G.-E. Marquis....	17
Le communisme au Canada, par Frédéric St-Pierre	18
Québec et son développement, par G.-E. Marquis	23
Bibliographie....	25

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . \$ 14,000,000
Actif. . \$155,000,000

La grande banque
du
Canada français

255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.

Filiale à Paris:

La Banque
Canadienne
Nationale

(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

REDIGER son TESTAMENT

est la chose la plus importante de la vie

Avez-vous pensé au vôtre?

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC**
LAIT, CREME,
BEURRE,
CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Eglise,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

VOLUME DE LITTÉRATURE CANADIENNE

NOUVELLE COLLECTION CANADIENNE

GRANGER FRÈRES

Notre Maison portant une attention toute spéciale à la Littérature canadienne possède le rayon de mieux organisé en librairie concernant les Oeuvres des auteurs de Chez-nous. Elle a édité un catalogue de livres canadiens qu'elle fera parvenir sur demande à tous les fervents des Oeuvres du terroir.

Pour le présent mois nous offrons à un prix très spécial le superbe Album:

Massicotte, Edmond J. — Nos Canadiens d'autrefois. Superbe album des 12 principales compositions de cet auteur. Format de cet album 12 1/2 x 16 pouces.

Édité sur papier de grand luxe de 52 pages, relié genre amateur dos et coins toile de luxe, plats de papier de fantaisie tirée or sur plat. Prix: \$5.00

Prix spécial. \$3.00

Barré, Laurent. — Conscience de Croyants. Roman canadien, volume in-12 de 230 pages, broché.

Prix.75

Berton, Dick. — La Banque en détresse. Roman fort amusant écrit par un canadien et dont l'action se passe à Montréal. Volume petit in-40 de 127 pages, broché. Prix.25

Lapalice, H. Ovila M. — Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de Saint Aimé. L'histoire d'une paroisse est une page de l'Histoire d'un pays. Volume grand in-8 de 432 pages, broché.

Prix. 2.00

Pelletier, Albert. — Carquois. Etudes critiques affichant surtout les ouvrages de la jeune génération et les dernières nouveautés littéraires au Canada français. Volume in-12 de 217 pages, broché.

Prix. \$1.00

Rousseau, Pierre. — Saint Sulpice et les Missions Catholiques. Volume in-8 de 187 pages avec illustrations, broché. Prix.75

Sulte, Benjamin. — Défense de nos Origines. Ouvrage d'une grande importance sur les origines du peuple canadien-français. Volume in-8 de 131 pages, broché. Prix. \$1.00

GRANGER FRÈRES

Limitée

LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS

32, Notre-Dame, Ouest, Montréal

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: et Agrandissement

Rés. 2-1011

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC
Photographie panoramique Illustration de catalogue

Téléphone: 2-1925

Louis A. Pouliot, C.R., LL. D. Alfred Nadeau, C.R.

POULIOT & NADEAU

AVOCATS

BARRISTERS & SOLICITORS

93, rue St-Pierre, - QUEBEC

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XII No. 9

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUÉBEC —

Février 1931

LE VISAGE DE QUÉBEC

Georges Goyau, grand écrivain français, a bien écrit "Le Visage de Rome". Pourquoi ne tracerais-je pas les traits de Québec? Le terme est aussi neuf pour Québec que pour Rome.

Trois siècles ont buriné leur empreinte vivante sur le rocher de Québec et la patine du temps y a peint des caractères et des symboles qui en font la capitale des groupes français d'Amérique.

Jadis, Québec passait pour l'une des cinq plus belles villes du monde, au dire d'un grand voyageur.

Mériterait-elle encore longtemps ce beau titre et cet honneur?

Malgré son âge déjà respectable — 322 ans — elle porte toujours allègrement son air de grande dame de l'ancienne noblesse.

Pendant longtemps ses traits se sont apparentés à ceux de plusieurs villes nordiques de la France, d'où sont sortis nos ancêtres.

Cela lui donnait un cachet unique en Amérique et lui valait la faveur des touristes.

Mais des vandales sont venus qui ont voulu la rajeunir; l'attacher comme une "jeunesse"; l'orner de gratte-ciel et de maisons à appartements gigantesques; lui ouvrir des artères de Broadways; la consteller de stations à essence et, enfin, la laisser congestionner par des myriades d'autos qui n'ont que la rue pour asile.

Depuis des années, on remarquait que la physionomie de notre vieille cité se modifiait rapidement et que disparaissaient rapidement aussi ses reliques séculaires.

Les autorités, sous la pression de l'opinion publique, se décidèrent de nommer une Commission d'Urbanisme et de... Conservation qui devait, naturellement, tout régler dans l'ordre et empêcher la... commission d'autres actes de vandalisme.

Elle fonctionne, cette Commission, depuis quelques années déjà, un peu à la façon d'un Ford de 1900, c'est-à-dire par intermittances, et sans effet sur la complexion des monuments séculaires du Québec intra muros.

Mais ce n'est pas tout, malheureusement.

Tout marche à la diable dans le développement de Québec. Pas plus de plan d'ensemble aujourd'hui qu'avant la création du monde ou... de la Commission d'Urbanisme et de Désagrégation — pardon — de Conservation.

Les nouveaux quartiers, comme le Belvédère, St-Sacrement, Limoilou, St-Pascal-Baylon, etc., et toute la section à l'ouest de la ville, qui, un jour ou l'autre, sera annexée à Québec, se couvrent rapidement de maisons, se sillonnent de rues, de boulevards, etc., mais au hasard, comme les huttes d'une chaussée de castors.

Des rues ouvertes depuis vingt ans sont annuellement fouillées pour y enfouir des tuyaux de tous genres; on en baisse ou relève le niveau, d'une année à l'autre, au grand dam des propriétaires riverains.

(Suite à la page 9)

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Classées depuis quelques années parmi nos monuments historiques, la plupart de nos vieilles églises du Canada Français présentent, bien que primitivement d'architecture uniforme, une intéressante variété d'ordres différents et successifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elles sont le témoignage irrécusable des années et même des âges qu'elles traversèrent, même des intempéries qui les assaillirent, comme entre autres désagréments, ces traces d'incendie qui revêtent d'un crêpe funèbre certains de leurs reliefs, ou même encore ces blessures de boulets et de balles qui évoquent si mélancoliquement un âge guerrier déjà depuis longtemps disparu.

Mais tout de même elles s'en vont, nos vieilles églises, et c'est par le feu qu'elles disparaissent, une à une. En moins de quatre semaines, quatre églises ont été détruites par le feu dans la province de Québec.

La vieille et historique église de L'Ange-Gardien, près de Québec, est la dernière en date. C'est une lourde perte, non seulement pour les paroissiens de ce joli village de la côte de Beaupré, mais c'en est une pour les antiquaires. Cette église avait été l'une des premières classifiées par la Commission de Conservation des Monuments Historiques de la province. Elle le méritait. Elle constituait et contenait un trésor de vieilles choses, de vénérables reliques. M. l'abbé René E. Casgrain, dans son "Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien" rapporte que c'est dans les archives de l'Archevêché de Québec, "sur une feuille jaunie, à moitié déchirée laquelle, au premier coup d'oeil, semble avoir été inutilement conservée", qu'a été découverte la date de l'érection de l'église qui vient d'être détruite par le feu, les archives de la paroisse ne contenant absolument rien des débuts de ce temple. Cette feuille contient, en quelque mots, l'histoire de la construction de cette église et prouve qu'elle est un des plus anciens monuments religieux du pays. On y voit, en effet, que cette construction a été commencée le 7 juin 1675 et qu'on y a célébré, pour la première fois, la messe le jour de la saint Barthelemy de l'année 1676. L'église que le feu vient de détruire avait donc deux siècles et demi d'existence. Il est vrai qu'elle fut agrandie en 1875 mais le rondpoint était resté absolument le même qu'en 1676.

L'église de L'Ange-Gardien, comme celle de Beaumont, sur la rive sud, à peu près vis-à-vis L'Ange-Gardien, et pour laquelle, on le sait, feu l'hon. Adélard Turgeon avait un culte particulier, était remarquable non seulement par son ancienneté mais par les trésors d'anciennes sculptures sur bois qu'elle possédait. M. l'abbé Casgrain signale, entre autres choses, ce qui suit : "C'est à M. Dufournel, curé de 1694 à 1749 que l'église de L'Ange-Gardien doit ses trois retables dont les six colonnes corinthiennes couvertes de sculptures supportent un ensemble si harmonieux, si bien proportionné, qu'il attire l'attention de tous les étrangers et leur cause une agréable surprise". On

ne trouve rien qui indique quelque part le nom de l'architecte de ce chef-d'oeuvre de retable. Le tabernacle était aussi un très beau morceau de sculpture du style de la renaissance et qui faisait l'admiration de feu le cardinal Taschereau.

A chacune de ses visites à L'Ange-Gardien, en effet, le cardinal Taschereau disait au curé de la paroisse, le soir, après le souper : "Allons à l'église. Je veux revoir votre tabernacle; c'est l'un des plus beaux de mon diocèse. Il faut le conserver à tout prix car on ne fait plus de pareils ouvrages aujourd'hui."

Et c'est ce que le feu vient de bêtement détruire, voilà quelques jours, avec tant d'autres aussi jolies choses.

* * * *

Voici un autre méfait du feu.

Comme on le sait, une partie de l'immeuble du Patronage de Saint-Vincent de Paul a été détruit par le feu à la fin de janvier dernier. C'est une lourde perte que subissent les Pères qui dirigent cette admirable institution mais ils n'en étaient pas à leur première épreuve. Dans cette oeuvre de charité, il ne faut pas parler de découragement. La charité est agissante et nous sommes sûrs que dans peu de temps rien ne paraîtra plus des traces du dernier incendie. D'autant plus que, comme dans toutes ces pénibles circonstances, la charité québécoise est venue vite se mettre de la partie. En effet, de charitables citoyens viennent de lancer une souscription publique en faveur de l'institution éprouvée et déjà les résultats sont magnifiques. L'on voit en tête de la première liste de ces souscriptions le nom du vénéré chef de l'Eglise Canadienne S. E. le Cardinal R. M. Rouleau, O. P. qui s'est toujours montré profondément sympathique à cette oeuvre des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Cette oeuvre est déjà, à Québec, d'un âge assez vénérable puisque l'immeuble que vient de visiter le feu date de 1870 et que l'oeuvre de charité qu'il abrite existait cinq ou six ans auparavant. Voilà donc soixante ans que les Québécois de la Haute Ville qui descendent dans les quartiers du bas de la ville en passant par l'historique Côte d'Abraham, peuvent apercevoir, au milieu de la côte, un édifice assez imposant mais d'aspect quelque peu monastique qui a été édifié, étage par étage, à un an, deux ans d'intervalle, selon que dans le temps augmentait le nombre des élèves. Le terrain où l'on construisit l'édifice avait été acheté par les fondateurs pour la somme de \$1200. remboursable en dix ans sans intérêt. Les prêtres déjà intéressés étaient les messieurs du séminaire, les Dames Ursulines et les Dames de l'Hôtel-Dieu.

A cette époque, l'école comprenait soixante-quinze enfants, orphelins pour la plupart, les autres appartenant à des familles de mendiants. Ces enfants étaient sous les soins des Frères des Ecoles Chrétien-

nes. C'est dans leurs classes que l'on plaçait ces enfants pauvres. Ce fut le 16 avril 1882, lors d'une séance des directeurs du Patronage qu'il fut question de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul et des avantages qu'il y aurait de leur donner la direction de l'oeuvre. M. l'abbé A. Leclerc, assistant du supérieur général qui était le Rev. Père Lantier, fut envoyé à Paris pour étudier l'Oeuvre à son foyer. A son retour, il fit un rapport enthousiaste et le 3 décembre 1883, l'on apprit que la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul acceptait de venir diriger l'Oeuvre de Québec. Les trois premiers Frères arrivèrent à Québec le 11 octobre 1884 et reçurent l'hospitalité des messieurs du séminaire. Ces trois pionniers de l'Oeuvre du Patronage de Saint-Vincent de Paul à Québec méritent que l'histoire conserve leur nom. C'étaient le Révérend Père Ed. Lespages, et MM. les abbés H. Tardi et G. Cointepas. Le Patronage de Québec allait prendre un nouvel essor qui s'est, depuis, continuellement développé, chaque année. D'autres pères et frères vinrent, trois ou quatre ans plus tard, prêter main forte aux trois premiers et de ceux-là l'un est encore à Québec. C'est le Révérend Père Paul Degesnes.

Devons-nous rappeler que l'objet de l'oeuvre est de fournir aux enfants de mendiants les habits nécessaires pour fréquenter les écoles de la ville et les ateliers où on leur donne les moyens d'apprendre un métier. On conçoit combien cette oeuvre puisse être sympathique.

* * * *

L'on est à prendre les mesures nécessaires à Montréal pour élever bientôt un monument, ou simplement, un mausolée, à Louis Frechette qui fut l'un des plus grands poètes du Canada Français. C'eut été à nous, de Québec, de prendre cette initiative, car Frechette appartient à notre district. Mais il ne faut pas pour cela chicaner les Montréalais; au contraire, il importe de les féliciter et c'est ce que nous faisons de grand coeur.

Mais, de notre côté, n'empêche que nous pourrions faire quelque chose de fort convenable pour honorer la mémoire du poète de la "Legende d'un Peuple" en même temps que Montréal, quand le temps sera venu. Il y a quelques années, pas plus que deux ans, croyons-nous, les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec publiaient un volume que lurent avec intérêt tous ceux qui s'occupent du mouvement littéraire chez nous. C'était des notes pour servir à l'histoire de Louis Frechette et de son oeuvre. Elles avaient pour auteur le Rev. Frère Lucien, — Lucien Serre, — qui est malheureusement disparu depuis, et qui avait, naguère, entretenu d'étroites relations avec le poète.

C'était l'affirmation erronée d'un chroniqueur québécois qui, à propos de la mort de Frechette, avait affirmé que la maison natale du poète n'existait plus au temps de sa mort, qui avait incité le Frère Lucien à faire de nombreuses recherches sur la vie et l'oeuvre de Louis Frechette. Il avait publié une première étude précisément sur cette maison natale de Frechette dont il avait fait la visite. C'est une modeste maison située à Hadloy Cove, Lévis, au pied de la Falaise. Elle est, aujourd'hui, occupée par un ingénieur mécanicien, M. Edward Pearson. L'auteur des

notes en question semble établir hors de tout doute que cette maison est bien celle où est né Frechette.

Faut-il, tout de même, que nous ayons la mémoire courte quand il s'agit de nos gloires nationales littéraires. Que de recherches n'a-t-on pas faites pour retrouver l'endroit précis à Québec où est né notre autre poète national Octave Crémazie; et pourtant, dans le temps, sa naissance ne datait pas de cent ans, loin de là. Louis Frechette est mort voilà vingt-cinq ans seulement et, à sa mort, on ne savait plus précisément où il était né. Il fallait faire des recherches spéciales pour le savoir.

Mais ce ne devrait pas être pour rien que l'on a pu, enfin, trouver la maison natale de Louis Frechette. N'importerait-il pas maintenant de prendre les mesures nécessaires pour classer cette maison parmi nos monuments historiques, comme l'on a fait de celle de Laurier à Arthabaska et d'autres?

Voilà, pour notre part, le monument que nous devrions, nous de Québec, élever à la mémoire de l'auteur de tant de poèmes patriotiques qui a vécu parmi nous et dont les anciens se souviennent encore. Ce serait ainsi une intelligente collaboration à l'oeuvre que se préparent à accomplir les Montréalais.

* * * *

La Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada, qui ne compte qu'une douzaine d'années d'existence mais dont les oeuvres ne se comptent plus, a été reconnue d'utilité publique par le gouvernement de la province qui l'a inscrite dans son budget. C'est on ne peut plus mérité. Le gouvernement a compris avec raison que la Société Provancher, en répandant parmi le peuple, grâce à de pratiques leçons de choses, des notions populaires d'histoire naturelle, contribue à la conservation de nos richesses naturelles ce qui est, en somme, une oeuvre patriotique. Mais on comprendra que dans le domaine de l'enseignement secondaire, le gouvernement ne peut pas tout faire et il faut, aux sociétés, comme la Société Provancher le concours de tous ceux qui aiment à se faire les apôtres de cet enseignement spécial auquel se dévouent les officiers de notre société locale d'histoire naturelle qui, en ces dernières années surtout, ont fait plus que toute autre organisation du genre pour répandre le goût de l'histoire naturelle et conserver certaines des richesses naturelles à peu près exclusives chez nous et qui attirent sur notre province l'attention des étrangers.

Le dévoué président de cette société, le Dr D. A. Déry, de Québec, vient de faire distribuer aux membres le rapport annuel de cette société pour l'année 1930. C'est une forte brochure sur papier de luxe, contenant quarante-deux illustrations inédites sur des sujets très variés. Elle est toute une révélation sur les développements de nos connaissances en histoire naturelle, grâce, d'abord, à l'énumération seulement des travaux et des activités de la société pendant l'année, et surtout grâce à d'excellentes études écrites par des experts dont deux se rapportent à la zone de refuge établie par la Société Provancher. C'est ainsi que l'on peut lire un très beau travail des excellents naturalistes que sont MM. L. M. Terrill et Napier Smith sur les oiseaux des Iles Razades et aux-Basques qui constituent précisément cette zone de refuge

de la société qui les a achetées et aménagées pour servir de refuge aux oiseaux de cette partie du fleuve Saint-Laurent. A lire aussi une belle étude du savant Frère Marie-Victorin sur la "Florule de l'Île-aux-Basques et des Îles Razades"; une autre étude du Dr Georges Préfontaine sur cette espèce de dauphin laurentien, le "Globicephala Mulaéna" — sorte d'épaulard, — dont on s'en souvient, tout un troupeau fut capturé, sur les rivages de Trois-Pistoles, vis-à-vis les Razades d'en bas, le 31 août dernier. Enfin, des notes prises par le Dr D. A. Déry sur les oiseaux de ces parages, capturés, aperçus et étudiés, observations certifiées par M. P. A. Taverner, du Musée National du Canada.

Quant aux oeuvres de la Société Provancher pendant l'année 1930, il serait trop long de les analyser. Bornons-nous à rappeler les intéressantes conférences, au Château Frontenac, de MM. Jack Miner et Napier Smith qui a fait avec M. Terrill, durant trois ans, l'inventaire complet des Razades et de l'Île-aux-Basques; l'érection sur la Razade d'en-haut d'une croix de pierre rappelant un événement tragique qui eut lieu le soir de Noël 1839 entre Trois-Pistoles et l'Île des Razades d'en-haut, alors que nombre de chasseurs de loups-marins partirent à la dérive sur des glaces entraînées par le courant; l'aménagement complet des Razades et de l'Île-aux-Basques; enfin, des cours spéciaux, des concours de construction de cabanes d'oiseaux, la pose d'affiches protectrices, la nomination de gardiens, la distribution de photographies, etc. Voilà une oeuvre méritoire et qui justifie bien la nouvelle devise de cette société: "J'aime, j'instruis, je protège", devise à laquelle assurément fut l'un des plus fidèles le Dr D. A. Déry dont le terme d'office va se terminer dans quelques semaines.

* * * *

Une femme des plus distinguées est morte tout dernièrement à Québec évoquant toute une gerbe de souvenirs historiques qui devraient nous être tout particulièrement chers. Madame Eugène Taché, en effet, outre qu'elle représentait l'une de ces anciennes familles canadiennes dont on peut dire qu'elles constituaient notre noblesse rappelait les souvenirs d'hommes dont toute la nation a le droit d'être fière parce qu'ils ont contribué à lui créer la réputation dont elle jouit aux yeux de ceux qui ayant étudié notre histoire savent mieux et plus justement nous connaître.

Celle qui vient de disparaître fut l'épouse de l'un de ces hommes, d'un parmi ceux dont la disparition est relativement récente et que plusieurs de nos concitoyens ont intimement connu. Artiste et patriote, tel fut surtout M. Eugène Taché, et l'on peut dire que son art, tout son art, fut constamment au service de son ardent patriotisme. Il suffit d'étudier l'édifice de notre Parlement pour connaître à la fois ce qui le distingue par dessus tout. L'on découvre, en effet, que tout dans l'architecture de notre Hôtel du Gouvernement, les moindres sculptures, sont tirées exclusivement du patriotisme de leur auteur.

Ne suffirait-il pas, au reste, de rappeler que c'est M. Eugène Taché qui en préparant les dessins de la façade de notre palais législatif, y a introduit les armes de la province de Québec avec la devise "Je me Souviens" dont il est l'auteur et qui était jusqu'alors

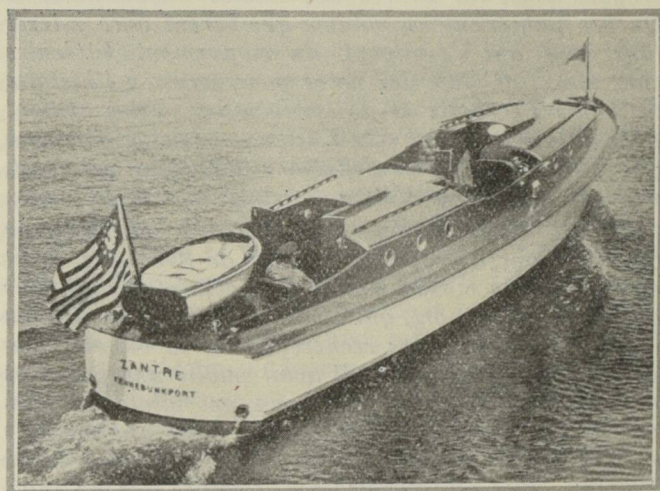
inconnue? Les plans et devis du Parlement furent préparés par M. Taché lui-même et le contrat de construction fut signé le 9 février 1883. Sur les plans qui furent aussi signés à la même date étaient dessinées les armes de la province avec la devise. On peut donc dire que c'est à partir du 9 février 1883 — il y aura cinquante ans bientôt, — que notre devise a revêtu un caractère officiel.

Voilà assurément un cinquantenaire dont il faudra se souvenir le 9 février 1933, exactement dans deux ans. Et ce jour-là, l'on saura rendre l'hommage nécessaire à un homme qui mérite la reconnaissance du pays entier.

De plus, cet homme a été le fils d'un des plus grands patriotes de notre imposante galerie historique. Sir Etienne-Paschal Taché qui fut premier ministre avec Sir A. McNab en 1855, puis avec Sir John A. Macdonald en 1856 et en 1864.

Pendant la présente session, — la quatrième du dix-septième Parlement — rappelons, un instant, la deuxième du deuxième Parlement sous l'Union, session ouverte à Montréal, par Lord Carthcart, le 20 mars 1846. Au cours de cette session, le gouvernement proposa une loi de milice qui fut adoptée sans opposition, les deux côtés de la Chambre étant unanimes à vouloir placer la milice sur une base d'efficacité solide. C'est à cette occasion que Sir Etienne-Paschal Taché fit un discours mémorable, d'un patriotisme empoignant et dans lequel, après avoir rappelé les exploits de ses compatriotes en 1812, il assurait la Chambre qu'ils étaient prêts à tenir la même conduite lorsque l'occasion s'en présenterait. Rappelons encore que c'est dans ce discours, à la fin d'une sublime péroraison, que Sir Etienne-Paschal Taché disait à ses compatriotes de langue anglaise: "Je réponds que si jamais ce pays cesse, un jour, d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien."

Et ce sont ces sublimes souvenirs historiques que nous nous remémorons, l'autre jour, en suivant le cercueil de celle qui, par sa mort, les ressuscitait si vivement dans l'âme des patriotes qui l'accompagnaient à sa dernière demeure.



CHEZ NOS POÈTES

PRIERE DU SOIR

La porte était fermée au verrou. Devant l'âtre
Tous les enfants étaient assis; un feu verdâtre
Courait le long du bois mouillé qui crépitait.
Dehors, sur les chemins de neige, on entendait
Les grelots des chevaux attelés aux carrioies.
Le givre, sur la vitre aux arabesques folles,
Diffusait un rayon lunaire qui jouait
Sur le coffre de pin et sur le vieux rouet.
Négligeant son fuseau de chanvre, toute seule,
Le chien dormait, le chat ronronnait et l'aïeule
Près du ravalement où la mèche filait
Egrenait de ses doigts tremblants, son chapelet.
La servante, troussant ses manches sous l'aisselle,
Rangeait dans une armoire à carreaux la vaisselle
Et fredonnait ces airs qui s'inspirent parfois
Des récits des trappeurs ou du coureur des bois.
Alors, ayant vidé sa pipe sur la cendre,
Le chef de la famille, au regard clair et tendre,
S'appuyant au dossier de sa chaise de jonc
Fit le geste qui fait se courber chaque front,
S'agenouilla pour dire en commun la prière
Et commença d'une voix grave : Au nom du Père...

Gonzalve DESAULNIERS
de l'Ecole Littéraire de Montréal.

LA NUIT DES ABEILLES

A Cyrille Vaillancourt,
à l'apiculteur et à l'ami.

Un dicton aussi vieux que les ruches de paille
Enseigne que l'abeille, au temps des floraisons,
Du couchant à l'aurore en silence travaille
Et ne dort qu'une nuit dans les quatre saisons.

Or, quand les prés sont nus et que l'hiver pproche,
Dans des parfums de myrrhe, au fond des cloîtres clos,
L'essaim myriadaire aux arcades s'accroche
Et des rêves divins fleurissent son repos.

Quels bruits mystérieux, et dont l'oreille humaine
Ne fut jamais bercée, enchantent son sommeil?
Est-ce l'écho des nuits qui, sous la lune pleine,
Goutte à goutte égrenaient les bijoux du soleil?

C'est l'appel cristallin des grives matinales
Annonçant les retours de l'aurore éclatant,
Et la cloche d'invite aux laudes monacales
Qui prélude au réveil dans les clochers d'argent.

C'est le crin-crin joyeux et rythmé des faucilles
Qui fauchent les francs-foins devers les traits-carrés
Et celui des archets qui mènent les quadrilles
Aux soirs où l'épi rouge éclipse les dorés.

Et ce sont tous les bruits que l'homme et que les choses
Mêlent à la beauté du monde harmonieux,
Dont vibre leur mémoire au fond des ruches closes
Et dont rêvent, l'hiver, les essaims ténébreux.

Mais parfois une abeille inexpérimentée,
L'une de celles qui n'écloront qu'après l'août,
Espiegle et curieuse à la porte arrêtée
Aventure sa tête et meurt d'un froid-de-loup...

Cependant que là-haut, ayant au milieu d'elles
Leur reine vénérable et pourtant jeune encor,
Les sanciennes se font un grand dais de leurs ailes,
L'aneige sur leur toit met des aiguillons d'or...

Alphonse DESILETS.

BALLADE DES GRANDS-PAPAS

Que le ciel printanier sourit avec clémence,
Et que le sol humide à verdier recommence,
Pour transmettre à nos gars
Vos dernières ardeurs à vénérer la terre,
Que dans l'air matinal vibre joyeuse et fière
Votre voix, grands-papas!

La main sur la charrue ou la vaillante hache,
Vieux défricheurs du sol, pour alléger la tâche
Ou cadencer vos pas
Tremblants comme la feuille au souffle des automnes,
Semez quelques refrains aux heures monotones,
Chantez, ô grands-papas!

Lorsque la faux tranchante, au long de la journée,
Fut au sein des blés d'or sans cesse promenée
Dans vos robustes bras;
Après avoir porté les dernières entailles
Et glané, diligents, les dernières limailles,
Qu'enfin vous êtes las;

En revenant des champs, le soir, à la brunante,
Gagnant tranquillement la demeure distante;
A l'aspect du sol ras
Marqué des blonds faisceaux des nombreuses javelles,
Les chansons des blés mûrs seront encor nouvelles,
Chantez, ô grands-papas!

Aux frileux soirs d'hiver qui groupent la famille,
Tandis qu'autour de l'âtre où la bûche pétille
On ne babille pas,
Des aïeules d'antan chantez-nous les cantiques
Et le charme rêveur des ballades antiques,
Chantez, les vieux papas!

Quand votre âme souvent pensive et recueillie
Se livre doucement à la mélancolie,
S'éloignant du fracas
Vers le tendre lointain des visions passées
Que la course du temps, cruelle, a dispersées,
Chantez, ô grands-papas !

Effeuillez dans vos chants ces pages enivrantes
Et les amers sanglots des plaintes navrantes :
Qu'ils ne s'éteignent pas,
Ces vieux airs si touchants que les aïeuls fredonnent,
Qu'ils charment les foyers où les berceaux redonnent
Encor des grands-papas !

Henri-Myriel Gendreau
de la Société des Poètes.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

A l'Association des Chanteurs :

L'Association des Chanteurs de Québec, vient d'annoncer à ses membres et au public en général une série de conférences gratuites pour les mois à venir.

Ainsi, Monsieur F.-X. Mercier, artiste de carrière et professeur de chant à l'Institut de l'Art Vocal — qu'il dirige avec le concours actif de son épouse distinguée, — a bien voulu consentir à se faire entendre, le 23 février, à l'Hôtel de Ville, salle du Recorder.

Un programme musical a été exécuté à cette occasion illustrant les données du conférencier sur l'Art Vocal.

Au milieu de mars, nous entendrons Monsieur le Professeur Emile Larochelle qui, par bienveillance pour notre jeune Association, a également accepté de donner une conférence sous ses auspices. Et nous sommes assurés de deux conférences en avril, par des artistes réputés de chez nous, que le public sera heureux d'aller entendre.

L'Association des Chanteurs est donc en pleine vie active. Dès la première année de son existence, elle aura montré à ses membres quelques-uns des avantages précieux qu'elle leur a promis au début, lorsqu'elle les conviait à se grouper. Ces avantages, surtout s'ils sont d'ordre intellectuel, ne sont certes pas à dédaigner. Voilà pourquoi nos membres devront suivre avec une scrupuleuse fidélité toutes et chacune des conférences annoncées pour l'année; elles les intéresseront, c'est certain. Il est même fort possible qu'elles soient pour nous tous une occasion précieuse d'augmenter notre petit bagage de connaissances sur le chant et la musique.

Les personnes désireuses de joindre notre groupement sont priées de s'adresser au dévoué secrétaire de l'Association, Monsieur Lucien Lortie, 155, rue des Franciscains.

Le Major Pope et l'Abbé C. Desrochers :

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles que le Major M. Pope, M. C. et l'abbé Chrysologue Desrochers, du Séminaire de Québec, ont reçues, lors de la remise officielle, par la Société des Arts, Sciences et Lettres, du "Diplôme de Membre d'Honneur à Vie".

Autant M. l'abbé Desrochers a joué un rôle actif et prépondérant dans le développement de l'art musical chez nous, autant le Major Pope a su travailler ferme, dans l'armée, pour la reconnaissance des droits de la langue française. Le diplôme de Membre d'Honneur à Vie est donc un témoignage d'admiration et de reconnaissance à ces deux québécois distingués; et ce témoignage, notre Société se devait de le donner: n'a-t-elle pas dans son vaste programme d'activités, entr'autre celle de reconnaître les talents et les mérites des nôtres.

Nouveaux Directeurs :

Nous sommes heureux d'annoncer à nos membres que Madame Athanase Guy et Monsieur le Professeur Roland-G. Gingras viennent d'être élus membres du bureau de direction de l'Association des Chanteurs.

Cette élection nous permet maintenant d'escompter beaucoup de notre Association, qui d'aujourd'hui pourra s'appuyer sur l'activité inlassable et le talent de ces deux personnes, dévouées à tous les mouvements artistiques de chez nous.

A la Société des Poètes :

Samedi le 14 février dernier, avait lieu chez Kerhulu, le dîner annuel de la Société des Poètes, auquel assistaient un grand nombre de membres et amis de cette active société.

A cette occasion Me Germain Beaulieu, avocat, a donné une causerie fort intéressante sur le "Mouvement littéraire des 25 dernières années à Montréal", et le président, M. Alphonse Désilets, a fait connaître à son auditoire les progrès marquants réalisés par la Société depuis la dernière réunion, et spécialement en ce qui a trait aux monuments Freehette et Lemay.

A la suite du dîner, un joli programme musical fut exécuté par deux artistes de Québec, qui en plus d'être deux brillants élèves de Monsieur et de Madame Xavier Mercier, sont des membres de l'Association des Chanteurs de Québec: Mademoiselle Marguerite Fiset et Monsieur Jean-Marie Lachance. Ils furent accompagnés au piano par Mademoiselle Marquis.

Nous sommes heureux de signaler l'activité de Mlle Fiset et de M. Lachance; ils sont, avec d'autres, les propagateurs précieux de la belle et bonne musique.

Du reste, si la poésie et la musique sont deux soeurs, les poètes et les chanteurs ont raison de se regarder comme frères. Et les brillantes manifestations de la Société des Poètes seront donc, toujours, un peu celles des Chanteurs....

Dîner-Débat :

Les membres de la Société des Arts se sont réunis nombreux le 7 février, chez Kerhulu, pour un dîner-débat. Chaque année, notre Société se fait un devoir de présenter un travail sur la question du français chez nous. Voulant continuer cette coutume, M. le Major Ernest Legaré, le président actuel, avait prié MM. Alphonse Désilets et J.-Horace Philippon de préparer un débat sur le français. "L'Assimilée de demain", tel fut le titre choisi; M. Philippon affirmant que la famille canadienne-française court des grands dangers d'assimilation si elle ne réagit pas énergiquement, et n'oppose pas une digue solide aux vagues de l'américanisme. Son rôle consiste à rechercher des griefs, à porter des accusations, à flétrir certains travers.

Il fait une synthèse des faits, des courants d'idées ou états d'esprits, signale les ennemis de la famille canadienne-française et suggère quelques remèdes.

Monsieur Alphonse Desilets, dont le rôle consiste à voir les choses avec plus d'optimisme, défend la thèse contraire avec un brio qui lui valut maints applaudissements.

Il nous montre alors que l'assimilation n'est plus à craindre. L'éducation que reçoivent nos enfants en est le gage. Nos institutions catholiques, nos universités, nos 33 collèges, nos sociétés littéraires et nationales, nos cercles d'étude, nos cercles paroissiaux, les concours d'action intellectuelle, nos grands quotidiens ou hebdomadaires français, nos revues françaises, etc., etc., sont autant de moyens offerts à la famille canadienne-française pour repousser au loin l'assimilation étrangère.

Après ce débat, M. Le Commandeur J.-E. Corribeau fut prié de présenter aux orateurs les remerciements de l'auditoire. Il ne doute pas que ce débat, — véritable inventaire de nos raisons de craindre et de nos raisons d'espérer, — aura un effet salutaire sur ceux qui commencent à défaillir, et qu'il servira d'encouragement aux soldats qui veulent continuer la lutte. C'était d'ailleurs, présume-t-il, à bon droit, le but de ce débat, tel que voulu et fixé par la Société des Arts.

N. B. — On pardonnera au signataire de ces notes, d'avoir rappelé cet événement du 7 février, ce débat auquel il a pris une part active. "Le moi" est toujours détestable, m'a-t-on appris, jadis; j'ai cherché à l'éviter. . . . Mais mon rôle consiste à "noter" les manifestations artistiques ou autres de notre Société.

—Québec, 16 février, 1931.

Le Visage de Québec

(Suite de la page 3)

Les plus beaux coins de la ville, les plus vieux, les mieux boisés, sont impitoyablement saccagés sous les prétextes les plus futiles.

Les tours Martello s'en vont graduellement et vous verrez qu'avec la démolition de la Ross Rifle, on parlera de jeter à terre celle qui se dresse encore près de là.

Pour loger quelque vingt à vingt-cinq autos, près de la Porte St-Jean, l'on démolit tout un pâté de maisons commerciales, dans le coeur de la ville, au coût d'au moins un quart de million, si l'on tient compte de la réfection des rues qui l'encadrent.

Pour élargir la Côte du Palais, l'on rogne un coin de l'Hôtel-Dieu et l'on vote ensuite \$100,000 pour permettre la reconstruction d'un autre édifice d'hospitalisation, un peu à côté.

Voilà un coin que les étrangers visitant rarement Québec, ne reconnaîtront plus, dorénavant.

Mais il y a encore mieux . . . ou pis! Sous prétexte de redresser un mur de la Porte St-Jean, l'on enlève complètement ce mur, puis on fait disparaître un talus considérable pour dresser, à cet endroit, un mur formant un large entonnoir à la rue d'Auteuil, en aval de la rue St-Jean.

Et la Porte St-Jean est restée veuve de son mur faisant vis-à-vis, parallèlement, à l'autre façade, à travers la rue, et sur laquelle on lit encore "St. John's Gate" (What we have, we hold).

Encore une balafre qui défigure le vieux Québec; encore une affaire de travers — ce n'était pas assez du Mausolée — pardon — du Musée . . . qui jette une note mélancolique dans le paysage de l'Hôtel Carbonneau.

Bref, petit à petit l'on taille son beau visage de douairière pour le consteller de maisons-cubes, d'apartment houses à l'allure de tour de Babel, sans compter la forêt de gros poteaux de bois et de fer qui se dressent dru vers le firmament comme les chicots calcinés d'une forêt ravagée par un incendie.

Québec s'enlaidit; Québec perd son cachet; Québec devient rosse et tapageur; Québec exhale le monoxyde et le graillon.

La Commission d'Urbanisme est toujours impuissante . . . à lui conserver sa physionomie de jadis — et à préserver ses monuments de pierre et de bronze. Et pendant qu'elle dort, des malandrins malhabiles et sans goût, la tripotent, la triturent, la peinturlurent et la balafrent irrémédiablement.

Fouché de ST-MORITZ.

PAUL DUFALT

Il existe, aux assemblées régulières de la Société des Arts, Sciences et Lettres, une très louable habitude. A l'occasion de la mort d'un artiste canadien, ayant honoré sa patrie, un membre se lève et rappelle le souvenir du disparu, fait son éloge et réclame une minute de silence. C'est ainsi que, pour ne citer que les derniers, nous avons rendu hommage à Charles Marchand, au peintre Huot et, tout récemment, à Gustave Gagnon.

Cependant, un autre grand artiste de chez nous était enlevé à l'estime des siens, le printemps dernier : Paul Dufault. Malheureusement sa mort est survenue à l'époque des vacances (en juin) au moment où notre Société terminait ses activités. Il convient donc qu'un hommage posthume lui soit rendu aujourd'hui par la voix de notre organe officiel.

Paul Dufault naquit à Ste-Hélène, comté de Bagot, le 10 décembre 1872. Son père, Eusèbe Dufault, était marchand de grains et bois. Après son cours classique (six ans à St-Hyacinthe et deux ans à Nicolet) il opta pour la chirurgie dentaire qu'il alla étudier aux Etats-Unis. Il abandonna bientôt sa profession pour l'étude du chant sous la direction de Victor Morel, et fit ses débuts à New-York.

Il eut un temps une certaine renommée pour les solos d'oratorios mais sa carrière fut surtout consacrée à l'interprétation de la mélodie. Dans ce genre, on peut dire qu'il fut un maître. Qui ne se rappelle sa façon inimitable de nous chanter "L'anneau d'argent", "Bluets d'amour", "Ça fait peur aux oiseaux", "Chanson de la glu", "Les cheveux", "Le Flibustier", "J'ai pleuré en rêve", "Obstination", "Si je vous parlais de ma peine", "Chanson de mer" etc., etc.

Après avoir chanté aux Etats-Unis, il avait fait des tournées considérables, visitant l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Tamanie, Java, les Philippines, la Chine, l'Indo-Chine, le Japon, la France, sans compter ses innombrables récitals au Canada.

Depuis plusieurs années, il s'était fixé définitivement dans sa paroisse natale. Sa mère lui avait dit : *"Tu es assez riche à présent, ne m'abandonne pas, je mourrai comme ton père, durant tes longs voyages et je voudrais tant que tu fusses toujours auprès de moi"*. Quelque temps après un impressario lui offrait un contrat très avantageux pour une tournée en Australie; il refusa. Sa mère (née Adèle Laplante) est morte il y a quelques années. Le souvenir de cette dernière était resté vivace au coeur du chanteur; un soir qu'il chantait "Les trois gosses", rendu aux derniers vers : "un morceau de pain pour ma mère", les larmes coulèrent si abondamment de ses yeux qu'il

dut quitter la scène pour quelques instants. Toute l'assistance pleurait.

Dufault a laissé le souvenir d'un grand chrétien assistant à la grand'messe tous les dimanches, faisant sa retraite pascalle annuellement, payant les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de la Ste-Vierge après chaque concert, participant généreusement à toutes les oeuvres paroissiales, ce qui fit croire un certain temps qu'il était très riche. Il dota son église paroissiale d'un orgue de \$5000, qu'il paya seul. Quand on ouvrit son testament, on constata qu'il légua le tiers de ce qu'il avait à des bonnes oeuvres et le reste à des parents pauvres : deux mille dollars étaient destinés à des honoraires de messes et mille dollars à la fabrique, en pur don.

Chaque année il accompagnait sa mère en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et chantait à l'église, au grand plaisir de ceux qui se trouvaient là. A ce pèlerinage, il y avait un char spécial payé par lui pour les pauvres vieilles de la paroisse.

A Ste-Hélène tout le monde l'appelait : monsieur Paul. Il y était tenu en grand respect pour toutes les bontés dont il avait entouré ses co-paroissiens. En mai dernier il se rendait à l'église pour chanter à l'occasion de la première messe d'un de ses protégés; ce fut la dernière fois qu'il chanta. Bienfaiteur de presque tous les enfants de son village, ceux-ci l'appelaient : "mon oncle Paul".

Souvent, après un concert, il ne se faisait payer que si la recette avait été bonne. Et les concerts absolument gratuits sont innombrables. Un jour il en donna un dans une grange au profit des cultivateurs pauvres d'un comté.

Quelqu'un a déjà écrit : *Un artiste doit élever son public jusqu'à lui et non pas s'abaisser jusqu'à son public*. Dufault était parfaitement un artiste dans ce sens; jamais une chanson grivoise à ses programmes et cela ne l'a pas empêché d'avoir du succès. Prenez au hasard le programme d'un de ses concerts, lisez les textes de tout ce qu'il a chanté dans cette soirée : vous y trouverez une leçon de morale.

Le lendemain d'un récital Dufault, un homme, qui avait perdu la foi de son enfance, affirmait publiquement : *"Les chansons de cet homme m'ont converti"*. L'apostolat par la chanson! voilà un titre de gloire qui me semble suffisant pour qu'il ne me soit pas nécessaire d'ajouter autre chose.

Rolland-G. GINGRAS.

Une Histoire d'Ours

Par J.-B. COTE.

Si l'auberge du petit village de Mudville de l'Alberta-Nord était si bien achalandée des buveurs, cela était dû surtout à la qualité des "brosses" qu'on pouvait se payer là car, c'était un sale trou. Il n'y avait pas dans toute la région une auberge aussi accueillante aux *bums* et aux voyous de toutes sortes. Personne n'était laissé dehors, fut-ce le dernier des rebuts : c'était un véritable havre pour les épaves de la société.

Certains grands établissements deviennent fameux pour le choix de leurs menus ; d'autres pour la courtoisie de leur personnel ou le confort qu'ils peuvent donner aux voyageurs ; d'autres encore le sont à cause de leur proximité de sites avantageux : sources thermales, par exemple, attractions sportives, etc., mais l'auberge de Mudville devait sa renommée à la noce incomparable qui y sévissait du premier janvier au 31 décembre, pour la basse, la moyenne et la haute aristocratie de la bouteille. Ses concurrents des places avoisinantes en étaient jaunes de dépit, de leur impuissance à lui enlever au moins une partie de cette clientèle de choix.

Il y avait encore une autre cause qui contribuait à la popularité du bar de l'auberge de Mudville, et cette cause résidait dans une connaissance très juste chez son propriétaire, Acride Ptomaine, de la mentalité, de la psychologie de sa clientèle. Quoiqu'il fut un fieffé coquin, ignorant même l'ombre d'un bon sentiment, Acride avait, chez les buveurs, une réputation de droiture très solidement établie. Ayant toujours vécu dans leur aimable compagnie, il connaissait à fond les règles du code d'éthique en honneur chez eux, et de plus il avait été dans son temps une joyeuse éponge lui-même ; mais en entrant dans la profession d'aubergiste, il s'était réformé, c'est-à-dire qu'il avait mis de la variété dans ses moeurs. Il ingurgitait encore tout autant, mais il le faisait avec plus de dignité ; au lieu de passer des heures le ventre collé à un comptoir sale en compagnie d'individus plus sales encore, il s'enfermait dans ses appartements privés, de préférence le dimanche, et se saoulait avec un Brandy de marque recommandée pour *gens comme il faut*, et qu'il ne détaillait pas au vulgaire, dans son établissement. Bref, chez une classe de gens remarquables par leur insignifiance intellectuelle, il faisait relief par sa nullité.

Quand l'un des nombreux "bachelors" qui constituaient sa clientèle ordinaire, venait chez lui prendre quelques jours de repos sous forme de cuite turbulente, il ne se faisait aucun scrupule de le voler cyniquement et de l'abreuver des pires poisons mais, lorsqu'après une semaine de "ripompée" l'ivrogne se réveillait un matin grincheux, la racine des cheveux vibrante, la langue épaisse, le portefeuille vide, et se préparait à laisser tristement un toit aussi hospitalier, il trouvait toujours au bar un dernier verre qui lui faisait revoir la vie sous un jour meilleur, et à la

salle à manger un substantiel déjeuner au jambon et aux oeufs avec un bon café chaud, qui lui remettait le moral en équilibre. A ces bons procédés, Acride ajoutait la restitution de quelques piastres que, disait-il, son hôte lui avait confiées en arrivant. Un tel désintéressement allait droit au coeur du client qui partait sans amertume accoutumée qu'il était de se faire mettre à la porte ignominieusement des autres établissements de ce genre, dès que sa dernière piastre était bue. Acride Ptomaine était donc devenu l'un des membres les plus éminents de la digne confrérie des "retail victuallers", comme on les appelait alors pour donner à ce métier un semblant de respectabilité. C'était toujours une impossibilité que de trouver des témoins pour déposer contre lui quand, parfois, quelque citoyen outré des désordres de l'auberge, entreprenait de le faire punir pour les multiples infractions à la loi dont il se rendait cyniquement coupable. Sa position était si bien établie dans un système corrompu qu'il était pratiquement invulnérable.

L'établissement d'Acride Ptomaine comptait parmi ses nombreux habitués deux *éponges* de mérite : Langelure et Lafraicheur. Langelure était marseillais, célibataire et suintait son méridional par tous les pores ; blagueur invétéré, éternellement joyeux, et avec ça, un perpétuel besoin de boire et de chanter. Replet et bedonnant avec une figure large et réjouie, il personnifiait l'optimisme facile. Il faisait rouler ses paroles dans le gosier et s'exprimait sur un ton sonore, avec aisance et volubilité. Lafraicheur était l'antithèse de son buvant confrère et ne lui ressemblait que par un même amour de la goutte. C'était un petit homme sec, sombre, taciturne, hargneux, éternellement de mauvaise humeur. Sa voix était aigre et désagréable. Tout en lui exprimait le pessimisme le plus outré. Il était canadien-français mais originaire de l'Etat du Minnesota, et son langage avait tout le pittoresque caractéristique de son pays d'origine. Son vocabulaire chargé d'anglicismes et d'américanismes aurait dégoûté un académicien. Il était marié et père d'une nombreuse famille qu'il faisait vivre dans la misère, comme tous les ivrognes d'ailleurs.

Par quel phénomène d'affinité ces deux types si disparates en étaient-ils venus à faire un couple inséparable ?... Probablement en raison de la loi des contrastes qui fait se repousser deux semblables et s'attirer deux contraires. Un singulier trait de caractère de ces deux gosiers arides était qu'ils ne pouvaient se désaltérer convenablement que dans la compagnie de l'un de l'autre. Si par exemple, Lafraicheur entra au bar mû par le désir de boire et qu'il n'y trouvait pas Langelure, il n'avait plus envie de boire, sortait tristement, et toutes les avances gracieuses et savantes du commis pour l'amorcer demeuraient infructueuses. Il en était de même de Langelure. S'il n'apercevait pas la silhouette familière de son "side

kick'', il semblait dégouté, se faisait servir un verre de vin et reprenait sans entrain le chemin de sa demeure. Mais que les deux ivrognes se trouvent ensemble en face d'une rangée de bouteilles, oh, alors c'était une cuite royale qui se prolongeait parfois pendant plusieurs jours.

Aeride Ptomaine qui était un conquin très avisé, comme on l'a vu, exploitait savamment ce curieux penchant des deux compères et leur ménageait par tous les trucs à sa disposition des rencontres apparemment fortuites chez lui, lesquelles étaient toujours profitables pour sa caisse.

Le dit Lafraicheur ne se contentait pas d'être un ivrogne confirmé, il avait encore une autre "perfection indigne" comme disait un farceur de l'endroit. Il était affligé d'une jalousie aveugle; une jalousie féroce qui le grisait ou le dégrisait instantanément selon sa condition de sobriété ou d'intoxication quand ses crises le prenaient. Son existence en était empoisonnée de même que celle de son épouse qu'il tenait tyranniquement prisonnière à la maison. Langelure savait habilement exploiter ce vice pour boire à ses dépens, et voici comment il procédait. Il payait d'abord à Lafraicheur une soi-disante consommation pour l'amorcer et ensuite lui faisait toutes espèces d'insinuations perfides au sujet de son épouse. Le tempéramment rageur de Lafraicheur le faisait bouillonner tout de suite, mais comme il craignait Langelure qui était un robuste gaillard, il sentait le besoin de boire pour se donner du courage afin de le battre, et immédiatement la fête ou plutôt l'orgie battait son plein. Ils étaient donc des buveurs unis, mais non pas des amis; Lafraicheur entretenait au fond du coeur une haine tenace contre Langelure, sentiment que ce dernier cultivait avec le plus grand soin comme une plante précieuse qui lui rapportait un bon rendement en libations "à l'oeil". Lafraicheur avait l'ivresse belliqueuse, mais Langelure l'avait plutôt joyeuse.

Dès que les fumées de l'alcool commençaient de monter au cerveau de Lafraicheur, il voyait rouge et voulait étrangler son co-buveur. Il lançait alors un hurlement de fureur qui aurait fait honneur au cri de guerre d'un Iroquois et il prenait son élan pour sauter sur Langelure. Mais ce dernier se tenait sur ses gardes. Il se jetait vivement de côté, laissant passer la brute en trombe qui allait s'affaler avec fracas dans un coin du bas, après avoir renversé ou cassé chaises et tables dans sa chute. Il se relevait péniblement, hébété, le regard surnois d'un chien battu, et revenait au comptoir vers Langelure qui le considérait d'un air moqueur.

"Paie la traite, nom de chien, Lafraicheur, disait Langelure d'un ton conciliant, tu n'es pas encore assez chaud pour me battre. Mais tu es bête quand tu es saoul que, ma foi, j'ai honte de boire avec toi. Ta femme qui est plus fine que toi, en a une patience d'endurer un animal comme toi."

A la mention de sa femme, Lafraicheur rugissait encore et s'élançait de nouveau à l'attaque, mais l'habile et solide Langelure l'empoignait vivement et le serrait avec force pendant quelques instants collé au comptoir. Ce rude traitement faisait sans transition passer l'ivrogne de la période belliqueuse à la période lacrymatoire. Il se cramponnait au cou de Lange-

lure avec le désespoir d'un noyé et se mettait à brailer comme un enfant qui se brûle.

"Lafraicheur, vraiment tu m'dégoutes, reprenait Langelure avec le plus grand calme; attaquer sauvagement un vieux copain comme moi qui n'demande qu'à boire paisiblement avec toi et qui n'te veut que du bien. Si j'n'avais pas pitié de ta famille, sans rigoler, je te démolirais. C'est tout c'que tu mérites. Est-ce ainsi qu'on agit entre amis?"

L'attendrissement de Lafraicheur devenait alors du désespoir. Il demandait pardon à Langelure, et l'appelait son p'tit frère, le tenant toujours étroitement enlacé et lui bavant abondamment dans la figure.

Il arrivait parfois que la période belliqueuse de Lafraicheur se prolongeait, surtout quand ils étaient dans la société d'autres buveurs. Il fonçait alors aveuglément et encaissait plus de horions qu'il n'en donnait. Sa chemise était déchirée dans la mêlée, ses bretelles cassaient, et quand la fête durait, il ne lui restait souvent que des lambeaux de vêtements sur le dos.

"Bon, disait Langelure, bon enfant, quand il jugeait que le temps de boire était revenu, prenons encore un coup et n'y pensons plus. Je ne t'en veux pas car je sais que tu as bon coeur au fond."

L'ivrogne attendri payait alors sans broncher.

"C'est vrai, pleurnichait-il entre deux lampées, j'sais que t'es un de mes amis, Langelure, mais c'est plus fort que moi, j'aime pas que tu viennes à la maison quand j'suis pas là. Je te r'doute; vous êtes trop fins, vous autres les Français."

"C'est bon, c'est bon, Lafraicheur, répondait l'autre, oublions ces petites misères et chantons, et sur ce, il entonnait d'une voix de stentor :

"Mon épouse fait ma gloire :

"Rose a de si jolis yeux.

"Je lui dois, l'on peut m'en croire,

"Un ami bien précieux.

"Le jour où j'obtins sa foi,

"Un sénateur vint chez moi.

"Quel honneur!

"Quel bonheur!

"Ah, Monsieur le sénateur,

"Je suis votre serviteur."

Lafraicheur emboîtait aussitôt le pas avec enthousiasme, de sa voix rauque avec les autres habitués du bar, qui prenaient aussi part au concert. Mais, attendu qu'ils n'étaient pas toujours tous arrivés au même degré d'intoxication, leur voix n'avait pas le même débit d'harmonie et cette improvisation artistique, ne pouvant pas dégénérer, ressemblait bien vite à la cacophonie sortant d'une ménagerie affamée par un long jeûne. C'était la période joyeuse de la noce dans toute sa beauté. Elle était suivie de la période comateuse. Après plusieurs heures de vacarme et d'ingurgitation, les organes des buveurs engourdis par l'alcool refusaient tout-à-coup de réagir et c'était alors l'engourdissement complet. Un à un ils tombaient dans quelque coin où ils restaient abrutis jusqu'au lendemain.

Quand la génération qui nous suit apprendra la manière dont se faisait le commerce de l'alcool autrefois, elle sera aussi étonnée des moeurs d'alors que

nous le sommes aujourd'hui, en lisant les récits des voyageurs revenant du centre de l'Afrique.

Le soir de l'Halloween, la stupide Halloween, était descendu sur le petit village de Mudville et l'élément tapageur se préparait à la célébrer avec le vacarme traditionnel?

Une parenthèse est ici nécessaire pour expliquer à ceux qui ne sont pas familiers avec les moeurs des provinces de l'Ouest ce qu'est l'Halloween. C'est un peu une miniature des Saturnales de l'ancienne Rome. Ce fléau sévit la veille de la Toussaint, le 31 octobre au soir. La coutume veut que ce soir-là, les polissons et les voyous se réunissent pour mener un chahut d'enfer, briser et démolir tout ce qui se trouve à leur portée et faire les tours les plus bêtes, le tout avec impunité, car les autorités ferment les yeux ou sont impuissantes à punir.

Le matin du jour de la Toussaint, on apercevra par exemple, des voitures hissées sur les toits des maisons, des barrières décrochées, des barricades dans les rues, des wagons transportés sur le perron de l'église, des chalets de nécessités renversés, etc. Cette dernière farce est particulièrement affectionnée des coureurs de l'Halloween, comme on les appelle.

Un type à qui on la jouait régulièrement chaque année, finit par la trouver monotone et imagina une riposte de sa façon. Certain que sa petite guérite serait jetée par terre comme de coutume, il alla, aussitôt la brumante venue, la pousser de quelques pieds; il recouvrit ensuite soigneusement de branchages l'ouverture de la fosse qui était profonde et attendit tranquillement. Le bataillon ordinaire ne tarda pas à apparaître. Le succès de son truc fut complet. Arrivant au pas de course pour opérer vite, ils ne remarquèrent pas le déplacement que la cabane avait subi, et quatre ou cinq des chefs de la bande culbutèrent dans ce trou malodorant où ils barbotèrent tout à leur aise. Inutile d'insister sur leur état quand leurs copains les eurent repêchés. Ce fut la dernière fois, on laissa cet homme-là tranquille par la suite.

Les biberons de Mudville, toujours à l'affût des occasions d'arroser un gosier perpétuellement aride, trouvèrent que l'Halloween était une excellente circonstance pour une bonne orgie et se mirent en devoir, dès le matin du 31 octobre, de préparer une fête dont le souvenir serait durable.

Le hasard favorisa de si louables projets en leur envoyant, vers la fin de l'après-midi, les deux inséparables Langelure et Lafraicheur, que leur flair infailible avait conduits à l'auberge ce jour-là. Ils y furent reçus avec de bruyantes démonstrations amicales.

"On vous attendait justement pour fêter l'Halloween, s'écrièrent les têtes dirigeantes. Hurrah, pour Langelure et pour Lafraicheur!"

"Commençons toujours par prendre un coup", répliquèrent les plus impatients qui ne concevaient pas que l'on pût entreprendre quelque chose sans avoir au préalable accompli ce rite consacré par un usage immémorial.

"On va avoir du nouveau, cette année, annonça Acride Ptomaine, aux deux arrivants qui dégustaient un premier verre. J'ai une belle peau d'ours grizzly avec la tête et les pattes. On peut fourrer aisément deux hommes dedans, et en bourrant le ventre avec

du foin, avoir un ours naturel qu'on va promener dans les rues pour effrayer les femmes et les filles."

L'ours gris habite les hautes altitudes des Rocheuses. C'est un des animaux sauvages les plus féroces et des plus redoutés car, contrairement aux autres espèces, il recherche l'homme pour l'attaquer. Il est d'une grande taille, atteignant parfois le poids d'un boeuf adulte. Sa dépouille peut donc facilement abriter deux hommes.

Quand il fallut choisir deux personnes de bonne volonté pour remplir le rôle et la peau de l'ours, le choix unanime de l'aimable compagnie tomba sur Langelure et sur Lafraicheur. Cet honneur qui comportait quelques sacrifices comme on va le voir, ne souleva pas l'enthousiasme de Lafraicheur, mais Langelure qui avait le sens de l'humour plus développé, accepta avec joie. D'ailleurs une bonne "ronde" eut raison de leurs dernières hésitations.

"Toi, Lafraicheur, s'écria-t-on, comme t'es plus ours, tu vas faire le train d'avant, et Langelure, qui est moins féroce, est bon pour le derrière." Ainsi fut-il fait; Lafraicheur dut coiffer la tête menaçante du grizzly quoiqu'en protestant faiblement, et Langelure devint un postérieur fort passable.

Lafraicheur pouvait voir suffisamment à travers la gueule pour se conduire, mais quant à son copain renfermé à l'intérieur, il était dans l'obscurité. On rejoignit les deux extrémités de la peau sous le ventre avec une solide ficelle de façon à ce que les deux hommes fussent complètement enveloppés et on donna le signal du départ. Un bout de corde fit une muselière présentable et un des fêtards se chargea de remorquer l'animal *au risque de sa vie*, disait-il, mais sous l'effet des nombreuses consommations absorbées, l'ours qui émergea du bar n'avait plus la démarche souple d'un carnassier féroce et donnait même des signes de faiblesse inquiétante, dans ses pattes qui flageollaient drôlement. Si un de ses congénères de la forêt l'avait rencontré dans cet état de déchéance, il en aurait eu honte.

Tous les clients du bar suivirent avec entrain et formèrent un cortège des plus gais auquel se joignirent les polissons et les enfants de l'endroit ainsi qu'une troupe de chiens hargneux aboyant furieusement à distance respectueuse. Le hameau fut bientôt en émoi sur le passage de cet animal fantastique, déambulant, mal équilibré sur des pattes incertaines. Quelques chevaux attachés aux portes furent pris de panique, rompirent leurs attaches et s'enfuirent au galop, renversant tout sur leur passage.

Lafraicheur s'amusait énormément, mais il n'en était pas de même de Langelure, qui suait, la tête dans un ventre bourré de foin. Sa mansuétude habituelle l'abandonna et il demanda avec énergie la fin de cette fumisterie et le retour à l'auberge; Lafraicheur, pour une fois, jouissait de l'embêtement de son copain, mais de temps en temps, il recevait de l'arrière, un vigoureux coup de pieds auquel il répondait de son mieux par une ruade énergique, au grand amusement des passants. Les deux sections de l'animal donnaient des signes d'incompatibilité de tempérament inquiétants pour la conservation de son unité.

Charles de la Tour

Nous ne savons plus qui disait voilà quelques années, en France: "Le Canada est beaucoup porté cette année." Nous pourrions dire que l'Acadie a toujours été portée, en Europe comme en Amérique. Il n'est assurément pas un coin du Canada qui ait plus inspiré la verve des écrivains, poètes et historiens surtout, que cette Acadie. Son premier historien, le plus ancien de l'Amérique, a été aussi son premier chante et après plus de deux cents ans, on lit encore avec plaisir les "Muses de la Nouvelle-France" de Marc Lescarbot. Il a chanté Bembertou, ce prodigieux Sagamo qui avait vu Jacques-Cartier, Aga Khan des temps anciens, qui mourut à l'âge de cent-cinquante ans. Le sieur de Diereville a eu des vers admirables pour l'Acadie alors qu'il a écrit dans la langue des dieux sa "Relation du Voyage de l'Acadie de Port-Royal ou de la Nouvelle-France dans laquelle on voit un détail des divers monuments de la mer dans une traversée de long cours; la description du pays, les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes nations sauvages, leurs chasses et leurs superstitions, avec une dissertation exacte sur le castor". — A Rouen, chez Jean-Baptiste Besogne. — On avait l'art des titres longs en ce temps-là. — Puis il y a eu l'un des plus illustres poètes de l'Amérique, Longfellow, qui a fait vibrer des plus beaux accents sa lyre enchanteuse, pour chanter cette "home of the happy", l'adorable patrie d'Evangeline. Il y eut Madame Williams et Napoléon Bourassa qui, dans leurs romans historiques, "The Neutral French" et "Jacques et Marie" ont célébré l'Acadie avec un talent remarquable. Enfin, il y eut l'abbé Reynal, Haliburton, Rameau, Buckingham, Bancroft, Garneau, Ferland, Guizot, Poirier, Lauvrière, Henri d'Arles et tant d'autres, sans compter les charmantes peintures de Moorson sur les Acadiens de 1830 qui continuaient l'idyle commencée voilà deux siècles et demi, sous les regards de leur pasteur, le vénérable abbé Segoigne. Et que d'autres écrivains, anciens et modernes, ont parlé de l'Acadie !

Il eut été étonnant que ce chercheur patient, ce fouilleur d'archives, cet historien consciencieux qu'est l'abbé A. Couillard-Després, de la Société Royale du Canada, l'historien de Louis Hébert, son illustre ancêtre, et de tant d'autres ouvrages historiques, ne nous ait pas révélé et n'ait pas mis à point quelques côtés encore obscurs de l'histoire des grands personnages qui ont illustré l'Acadie, ces "hommes entreprenants qui avaient en mains les destinées de ce coin de la Nouvelle-France et qui désiraient dépenser leurs forces et leurs talents, leur vie et leur fortune" pour établir là une colonie française. Parmi ces hommes, il y a eu Charles de Saint-Etienne de La Tour, gouverneur et lieutenant-général en Acadie qui a joué là un rôle immense et qui eut à subir des luttes formidables contre un adversaire implacable, Charles D'Aulnay, et dont

l'existence fut marquée par une série ininterrompue de succès et de revers, enfin, qui compte, parmi les historiens de l'Acadie, des adversaires acharnés et de sincères amis, dont la mémoire, en somme, à cause de ces diverses appréciations, avait besoin d'être totalement réhabilitée. C'est cette tâche qu'a entreprise M. l'abbé A. Couillard-Després dans le beau volume qu'il vient de faire paraître sous le titre de "Charles de Saint-Etienne de La Tour, gouverneur lieutenant-général en Acadie et son temps", 1593-1666.

Voilà un magnifique volume de 500 pages bourrés des plus précieux documents concernant l'Acadie. Et ce volume comprend, à n'en pas douter, la réhabilitation complète, définitive, de La Tour dont la mémoire a loin d'avoir été respectée, en ces derniers temps surtout, par des écrivains français, entr'autres par le Père Candide, capucin, et par M. Emile Lauvrière dans sa "Tragédie d'un Peuple."

Ceux qui auront l'occasion de faire une étude complète du nouvel ouvrage de l'abbé Couillard-Després trouveront, sans aucun doute, que les pièces qu'il apporte en faveur de la réhabilitation de l'ancien gouverneur de l'Acadie sont irréfutables et témoignent entièrement en sa faveur. L'oeuvre de M. l'abbé Couillard-Després est donc une belle et bonne oeuvre que tous ceux qui s'intéressent à l'Acadie aimeront à connaître.

D. POTVIN.

Ce que vaut un sourire

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup.

Il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel.

Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer.

Il crée le bonheur au foyer, est un soutien dans les affaires, et le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué; il reconforte l'âme découragée, console dans la tristesse, et est un antidote de la nature pour toutes les peines.

Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler; car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où elle se donne.

Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne vous accorde pas le sourire que vous méritez, soyez généreux, accordez-lui le vôtre.

Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

De l'Injure en Education

Par J.-H. COULOMBE

Idiot! Imbécile! veux-tu bien te tenir tranquille? Petit démon! si tu peux disparaître une fois... Arrive ici, vilaine chenille! Ah! si tu reviens encore, sale crapaud! Espèce d'araignée, ôte-toi de là ou je t'écrase.

C'est à décocher à leurs enfants de ces "amabilités distinguées" que beaucoup de parents, au verbe limoneux, passent une partie de leur vie. Le père et la mère, par une irrésistible inclination, s'y entendent à ravir : quand l'un cède par lassitude ou par carence d'expressions, l'autre, frais rénové, recommence de la plus belle façon ; il en résulte que l'invective, sans cesse renouvelée, pleut continuellement sur les petits êtres qu'ils ont mis au monde. Ils ont la convoitise des mots crus et la passion d'en barioler jusqu'à complet travestissement leur propre progéniture. On ne peut impunément déshonorer plus son sang dans le sang de ses enfants.

J'ai rencontré de ces parents un peu partout, autant dans la classe aisée où l'on se glorifie de parler une langue policée que dans la classe populaire où le langage habituel est plutôt rude et libre. Et je me suis posé maintes fois cette question : par quel miracle de patience et d'habileté les maîtres et les maîtresses d'école parviennent-ils à faire des enfants de ces parents mal embouchés, des citoyens dignes et respectueux, aux manières élégantes et polies?

"Vous nous reprochez le peu d'éducation que nous donnons aux enfants qui nous sont confiés, disait un professeur à une dame de la haute; mais que voulez-vous? Vous nous apportez du plâtre, et vous voudriez que nous en fissions des statues de marbre?"

Je demande aux parents qui ont l'habitude d'affubler leurs enfants d'épithètes malsonnantes : quelle fin vous proposez-vous dans l'éducation de vos fils et de vos filles? Quels résultats heureux espérez-vous obtenir par l'ordurière voie des injures? A la première question, ils ne savent pas... Ils n'ont jamais su! Jamais, dans le passé, on ne les a préparés à jouer leur rôle d'éducateurs. Jamais on ne leur a donné la moindre idée de la manière de s'y prendre pour former une intelligence enfantine. Ils sont comme incapables d'arrêter leurs pensées sur les graves responsabilités de leur tâche et ne connaissent aucun des principes fondamentaux qui doivent leur servir de guide. L'ignorance est leur doctrine; doctrine négative, digne du crétin. Honni celui qui tentera de les en affranchir!

A la seconde question, l'excuse tombe de leurs lèvres, incontinent, naïve. Ils ne manquent pas de fécondité pour tâcher de motiver leurs funestes égarements. — "Monsieur, si vous saviez comme nos enfants sont énervants... Ils ne font que crier et pleurer. Nous ne pouvons avoir la paix..." Cela dit avec un imperturbable aplomb, un je ne sais quoi de déconcertant qui donne à l'illusion l'apparence de la vérité.

— Est-ce qu'ils jouissent d'une excellente santé, vos enfants?

— Oui, ils n'ont souffert jusqu'à ce jour, et très rarement, que des légères indispositions communes à leur âge.

— Vous êtes-vous avisés, ce qui serait tout à fait sensé, de chercher, pour la tarir, la source de cette puissance d'énervement dont vous vous plaignez?

— Non, jamais.

— Je suppose que vous les laissez agir à leur guise... que vous les corrigez peu ou point... que...

— Au contraire, Monsieur, nous ne cessons de les réprimander; nous les tapons du matin au soir, et ce sont des crises à ne plus finir. C'est toujours à recommencer, et chaque fois avec plus de difficultés.

Voilà qui est bien significatif : ces parents ne se doutent même pas qu'ils sont les artisans exclusifs et immédiats de leurs échecs, qu'ils façonnent à l'image de leur caractère des rejetons énervés et énervants, tracassiers et pleurnicheurs.

Quereller, talocher et tapager, par système et veulerie, sont les seules manifestations concrètes de leur autorité chancelante. En dehors de ces velléités d'action qu'ils prennent pour des procédés d'éducation très intelligente et qui résument de façon non équivoque la quasi totalité de leurs efforts dans la poursuite de leur entreprise éducative, ils ne trouvent plus rien de pratique ni de rationnel. Cependant, à certains moments d'extrême exaspération, où la raison, par je ne sais quel aveuglement, abdique momentanément en faveur de l'instinct, ils sentiront courir dans leurs muscles comme un fluide invincible d'énergie altruiste. C'est alors que, atteignant le summum de leur ingéniosité, ils admettront sous le toit familial de vils animaux de basse-cour. En cette compagnie nobiliaire, le petit Jean disparaît sous le plumage hérissé du dindon; Lucie se confond avec la criarde pintade; François cache sous la visière de sa casquette le front d'un faune cornu, et de Maurice, encore au biberon, on voit déjà saillir molles et tombantes les oreilles du mulet... Pauvres enfants! Tristes parents!

Vainement chercherions-nous dans ce fouillis de dressage truculent le plus infime embryon d'une méthode d'éducation familiale. N'espérons pas y rencontrer le règlement prévu, l'unité de saine direction, les exigences raisonnables, le respect, toutes choses qui assurent le succès d'une vraie formation. Foin de ces billevesées! Chez ces parents grognons il n'y a qu'une loi qui compte : celle du caprice, du hasard, de l'humeur du moment. Toute autre loi est illusoire, ou pour le moins secondaire. Ils tolèrent aujourd'hui ce qu'ils ont défendu hier; ils exigent de leurs petits ce que leurs petits ne peuvent ni moralement ni matériellement accomplir; ils leur imposent des ordres contre lesquels leur nature se rebiffe inconsciemment et fatalement, comme, par exemple, de "s'amuser" des heures durant "à ne rien faire", sans occupations ni jouets.

Mais, le plus désastreux, c'est la répercussion que ces enfants subiront, à un âge plus avancé, de cette éducation première. Rien n'est plus néfaste pour eux qu'un mauvais début en cette matière. Je n'en connais pas de plus pernicieux que celui de les ravalier au niveau de la bête. Leur crier constamment qu'ils sont — par euphémisme — des ânes bâtés ou des oursons mal léchés, qu'ils ne sauront jamais que marcher à quatre pattes, c'est leur inculquer par amples comparaisons une fausse notion de leur origine, et les préparer d'avance à leur déchéance physique, intellectuelle et morale.

— Vous ne réussirez jamais à me faire comprendre la règle de trois, me disait un jour un élève très-bien doué.

— Et pourquoi pas, mon enfant ?

— Papa m'a toujours affirmé que, pour l'arithmétique, j'ai une tête de pioche.

— Ne pensez pas à cela, mon jeune ami.

De fait, l'adolescent ne comprenait rien à ce genre de problème. Je dus d'abord m'attaquer à la cause. Il me fallut huit mois d'efforts surhumains pour effacer complètement de son esprit cette vulgaire idée de "tête de pioche". Quand je fus certain qu'il avait suffisamment de confiance en ses capacités pour pouvoir entreprendre efficacement la solution de cette règle dans toutes ses variétés, je le mis à l'épreuve, flanqué d'une bonne dose d'enthousiasme et d'énergie. Quelle ne fut pas sa joie ! Rien ne l'embarrassait plus. Je dus même, à plusieurs reprises, modérer son ardeur, tant il prenait de l'avance sur mes leçons. Il devint dès lors et dans la suite, le premier de sa classe en arithmétique.

Et que penser des conséquences du mauvais exemple ? Les enfants sont de leur nature de grands imitateurs. C'est un fait que nous avons l'occasion de constater tous les jours. On a comparé leur cerveau à une cire molle dans laquelle se grave avec une facilité inouïe la moindre impression, ou à une plaque photographique qui enregistre tout ce qui passe par leurs sens. Ils prennent les habitudes de ceux avec qui ils vivent ; ils font comme ils voient faire, et parlent comme ils entendent parler. Qu'arrive-t-il lorsqu'ils grandissent dans un foyer où la médiocrité du maintien ne le cède qu'à l'injure tonitruante ? A l'instar de leurs parents, qui les ont pétris de cynisme, ils ne se font aucun scrupule, alors qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de douze ans, d'éructer d'un gosier robuste leur lamentable vocabulaire de charretier. Peut-il en être autrement ? L'eau qui descend du ruisseau ne saurait remonter vers sa source.

Un vieux colonel, cœur d'or et caractère à trempe d'acier, avait contracté l'habitude, quand il donnait un ordre, de taper le plancher de son pied droit. Il s'imaginait que, suivis d'un geste aussi énergique, ses ordres ne pouvaient être oubliés. Son petit-fils, âgé de trois ans, l'observait chaque fois, sérieux, inquisiteur. Or, cet enfant avait un chat avec lequel il ne s'amu-

sait pas toujours aimablement. Et nous l'entendions à tout moment : "Minou, viens ici ; minou, va là..." Après chaque commandement le petit, comme son aïeul, levait le pied droit et, d'un coup sec, le rabattait sur le plancher. Ce fait, tiré de la vie réelle, n'illustre-t-il pas suffisamment l'influence de l'exemple sur la conduite des enfants ?

La colère et les injures sont des armes à bannir de l'éducation. Les parents qui les emploient perdent leur prestige et sacrifient leur dignité. Devant cette faiblesse, car c'en est une bien grande que d'injurier et de ne pouvoir se contenir, le respect filial, l'amour filial font bientôt place à la moquerie et à l'insubordination.

Les psychologues sont unanimes à croire que les enfants sont sensibles aux reproches comme aux louanges. Evitons de toujours leur rappeler leurs défauts. "Il est plus habile, selon Goirand, de supposer déjà existantes chez eux les qualités que nous voulons leur voir acquérir. Autrement nous risquons de leur donner le sentiment de leur infériorité et de les décourager." Vous les trouvez trop turbulents, trop agités, ne restant pas en place, ainsi que le jeune chien ? Laissez-les, je vous en prie, déployer librement leur activité. L'éducateur, conscient de son devoir, se garde bien d'abuser du "tiens-toi tranquille" ; il sait que l'exubérance de ces petits êtres et leur gaieté joyeuse et bruyante sont un indice de bonne santé, de vigueur et de talent qu'il faut laisser s'épanouir, sans contrainte.

L'enfant qui ne court pas, qui ne s'amuse pas, qui ne saute pas, comme le sauvage, pour une bagatelle, manque de sensibilité et d'intelligence et manquera sans doute de caractère ; nous pouvons dire de lui ce que Madame Pape-Carpentier disait de l'enfant sage, qui ne joue jamais : "Enterrez-le ; il est mort."

"Bien élever les enfants, a écrit Spencer, n'est pas chose facile et simple ; c'est la plus rude tâche de la vie adulte. Elle exige la mise en oeuvre des plus hautes facultés de la nature humaine. Les coups et les gros mots sont des moyens qui s'offrent surtout au barbare primitif ou au plus stupide paysan." On les considère aujourd'hui comme l'effet d'un zèle irraisonné : ils aigrissent, ils irritent, ils ulcèrent le cœur et ne corrigent à peu près jamais. Le véritable éducateur familial y recourt le moins possible, avec la plus prudente discrétion et après mûre réflexion. Punir peu et prévenir beaucoup : telle est sa règle de conduite. Si dans certains cas la correction devient de rigueur, il s'exécute avec bienveillance, sans brusqueries, sans paroles outrageantes.

L'expérience ne montre-t-elle pas que les parents qui parlent peu mais qui se font comprendre, qui exigent calmement mais fermement l'obéissance, qui ne détonnent pas mais font agir, dirigent, surveillent et soutiennent l'action, réussissent mille fois mieux que les parents hurleurs ?

Ouvrons-nous les yeux...

— Saint-Hyacinte, janvier 1931.

Le Régime Seigneurial au Canada

Par G.-E. Marquis.

(Suite)

Au lendemain de la conquête, un grand nombre de seigneurs vendirent leurs terres à des nouveaux venus qui continuèrent à exercer les privilèges seigneuriaux, c'est-à-dire à retirer les cens et rentes, à exiger certaines corvées, les banalités, etc, au grand déplaisir des Canadiens, qui voyaient les nouveaux colons s'établir sur des terres en franc et commun socage, sans aucune obligation à bien dire envers la Couronne. De plus, les Anglais, qui avaient acheté des seigneuries, n'étant pas de la même race, ni de la même religion, ni de la même langue que les anciens seigneurs, étaient tenus d'exercer beaucoup de tact dans leurs rapports avec les censitaires et, dans bien des occasions, les rapports entre seigneurs et censitaires furent très tendus et amenèrent des difficultés considérables qui contribuèrent à hâter la solution de l'abolition de la tenure seigneuriale. Lord Durham, pour toutes ces raisons, considérait que le régime seigneurial n'était plus de mode et que son utilité avait cessé d'exister et que l'on devait, par conséquent, prendre les mesures voulues pour adopter une nouvelle politique au sujet de la concession de terres. Toutefois, il était d'opinion qu'on ne devait pas être trop radical dans cette abolition et que le parlement anglais devait laisser l'étude de cette question et la solution de ce problème au nouveau gouvernement colonial. En 1845, le gouvernement canadien passa une loi intitulée "Loi pour faciliter la commutation de la tenure des terres en roture, dans les seigneuries et les fiefs du Bas-Canada, en franc aleu roturier".

En vertu de cette loi, les censitaires pouvaient s'entendre avec leurs seigneurs pour commuer les cens et rentes et autres obligations féodales et services, en une somme d'argent, et, en retour, le seigneur convertirait la propriété de son censitaire en franc et aleu roturier, lequel ressemblait beaucoup au système anglais de la tenure en franc et commun socage.

Bref, en 1854, la question étant mûre pour une solution définitive, c'est alors, sous le gouvernement McNab-Morin, qu'une loi fut adoptée par une grande majorité de la Chambre, abolissant définitivement la tenure seigneuriale au Canada. Cette loi fut sanctionnée le 18 décembre 1854. Elle pourvoyait à la création, par le gouverneur général, d'une Commission qui devait visiter toutes les seigneuries du Bas-Canada, afin d'établir la valeur totale de chaque seigneurie, les droits de la Couronne, le nombre de terres concédées aux habitants ou censitaires et les redevances dues par eux chaque année. Cette Commission ou Cour spéciale devait comprendre le juge en chef et les juges de la Cour du Banc de la Reine, de même que le juge en chef et les juges de la Cour Supérieure de la province du Bas-Canada, soit, en tout, 15 juges. En vertu du rapport fait par cette Commission, les seigneurs restaient propriétaires de leurs concessions, mais ils furent indemnisés pour les privilèges dont ils jouissaient et il en coûta au trésor pu-

blic, pour cette indemnité et les frais de la Commission spéciale, une somme de plus de \$10,000,000. Mais ce n'est qu'au cours de la session de 1859 que le gouvernement de l'Union vota les fonds nécessaires pour indemniser les seigneurs, de même que les commissaires. Le seul vestige qui nous reste de la tenure seigneuriale est le paiement de l'intérêt du capital fixé ou stipulé comme représentant la valeur de chaque terre tenue en censive. L'intérêt établi est de 6 % sur ce capital, et c'est cette rente que la plupart des censitaires ont continué à payer aux seigneurs, ou successions ou agents, depuis 1854, bien qu'un bon nombre n'aient pas toujours versé régulièrement cette somme.

Depuis cette époque, chaque censitaire a le droit de payer le capital fixé comme représentant la valeur de sa terre et de se libérer ainsi de toute rente annuelle.

En vertu d'une loi passée à la Législature de Québec, en 1928, le Bureau des Statistiques de Québec a été chargé de faire un relevé des seigneuries de la province de Québec, du capital non encore commué et attaché à ces terres seigneuriales, de même que de la rente globale que les censitaires sont tenus de payer aux créanciers, chaque année. Sous le régime français, il avait été concédé environ 225 seigneuries, sans compter naturellement les arrière-fiefs. Les droits de plusieurs de ces seigneuries ont été rachetés et, aujourd'hui, d'après un relevé que nous avons fait, il n'y aurait plus que 190 seigneuries (2) sur la plupart desquelles sont encore attachées des rentes seigneuriales; de plus, un grand nombre de fiefs et arrière-fiefs furent concédés par les seigneurs pour services rendus par des censitaires.

Notons que l'on compte 54 comtés municipaux où il se paie encore des rentes seigneuriales.

Le capital des rentes, droits et rentes constituées, d'après les rapports que nous avons reçus de ces 54 comtés, s'élève à \$3,577,573.38.

Le montant total des rentes annuelles représente une somme de \$212,486.53.

Après avoir longtemps existé en France, au temps de la féodalité, le régime seigneurial implanté au Canada a rendu des services considérables, puisque les seigneurs étaient tenus de subdiviser leur domaine et d'y établir des colons. C'étaient les agents des terres de jadis avec, en plus, des privilèges et des pouvoirs qui en faisaient des personnages d'autorité généralement respectés et contribuant au maintien de l'ordre établi et du respect dû aux autorités constituées. Son abolition, en 1854, correspondait avec l'établissement d'un nouveau régime politique — le gouvernement responsable — et l'arrivée au pays d'anglo-saxons sortis d'un royaume où la démocratie avait fait des progrès plus accentués que dans notre ancienne Mère-patrie.

(2) Dont 14 appartiennent aujourd'hui à la Couronne et proviennent de l'acquisition des biens des Jésuites (1888).

Le Communisme au Canada ⁽¹⁾

Par M. Frédéric ST-PIERRE, avocat.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Avant de parler du COMMUNISME au Canada, je ne crois pas qu'il soit inutile de rappeler à nos souvenirs la *doctrine* de ce système, d'exposer sa théorie, tout en divulguant son *but*; ce qui nous conduira naturellement à ses *origines* dans le monde d'où nous reviendront ensuite chez nous, au Canada, où il exerce depuis moins longtemps, peut-être, mais avec une constance diabolique, ses hideuses activités.



M. Frédéric St-Pierre

Puis avec votre permission, nous pousserons peut-être la témérité jusqu'à faire d'une façon succincte la *réfutation* de cette théorie dont l'application cause un mal universel, auquel nous suggérerons quelques *remèdes*.

DEFINITIONS.

D'après les données mêmes de la Philosophie, le Communisme, c'est le système de ceux qui rejettent le droit de propriété privée, et prétendent que tous les biens sont communs.

Et d'une définition personnelle : — C'est un système irréalisable, illégitime et funeste dont le but est de soustraire le droit de propriété privée qui est bien ici-bas l'un des droits naturels les plus incontestables à l'Être intelligent.

Et comme souventes fois l'on est porté à confondre le système communiste avec le SOCIALISME ET LE BOLCHEVISME, nous établirons une fois pour toute leur distinction, en les caractérisant au meilleur de notre connaissance.

LE SOCIALISME : se prend généralement en mauvaise part. C'est le nom générique de tous les systèmes qui prétendent refaire à neuf la société, qui veulent une reclassification sociale, modifiant d'une façon radicale les rapports des classes, au point de vue de la répartition des richesses.

Quant au BOLCHEVISME, il n'est qu'une forme plutôt locale du système communiste dont la grossièreté de l'application est presque un défi à toute tentative de définition. C'est le communisme des idées, le bouleversement de l'ordre social et la destruction de tout ce qui ne touche pas absolument au système. A preuve, le stupéfiant cataclysme social, politique de la Russie, où, sur les ruines d'un grand pays le communisme a établi un régime sans nom, dont l'atmosphère doit nous donner au moins l'illusion de ce que peut être le royaume de Lucifer.

(1) Causerie donnée en janvier 1931, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Le COMMUNISME lui, le communisme proprement dit; c'est la négation absolue du droit de propriété, du droit d'appropriation qui proclame pour l'Etat le droit de tout percevoir et de faire une égale répartition pour tous.

En effet, la maxime générale du Communisme est : "A chacun selon ses moyens", qui est substituée à la maxime de la justice distributive : "A chacun selon son mérite..."

LE BUT DU COMMUNISME.

Son but, nous le trouvons dans sa définition elle-même. Faire disparaître le droit de propriété personnelle, pour n'accorder qu'à l'Etat le droit de tout percevoir, et de faire une égale répartition entre tous.

Cette ambition n'offre pas, à mon sens, une garantie suffisante. Qui constituera cet Etat mystérieux?... Et qui fera cette scrupuleuse répartition entre TOUS?...

S'il faut ici, comme ailleurs, chercher dans le passé, et le présent, la lumière qui nous orientera vers l'avenir, la réponse est toute trouvée et... peu rassurante.

Ce sera un Lénine, un Trotsky, qui, pendant que leurs subalternes distribueront avec parcimonie... à tous, leur égale part, se vautreront dans le luxe et l'abondance.

Son but, c'est encore le renversement violent de l'ordre social traditionnel en faveur d'une dictature prolétarienne mondiale.

LA DICTATURE DU PROLETARIAT.

Et voici textuellement ce que les communistes entendent par une "dictature prolétarienne!..."

"Pour réaliser le régime communiste, il faut que le prolétariat ait en mains tout le pouvoir, toute la puissance. Il ne pourra renverser le vieil état de choses tant qu'il ne possèdera pas cette puissance, tant qu'il ne sera pas devenu la classe dominante.

Il va de soi que la bourgeoisie ne cèdera pas ses positions sans lutte, car le communisme signifie pour elle la perte de sa Liberté. La révolution communiste du prolétariat, la transformation communiste de la société se heurtent par conséquent à la résistance la plus furieuse de la bourgeoisie. Comme cette résistance sera inévitablement très forte, il faudra que le pouvoir du prolétariat soit une dictature ouvrière.

DICTATURE : — Signifie un gouvernement particulièrement sévère et beaucoup de décision dans la répression des ennemis. Naturellement, dans un tel état de choses, il ne saurait être question de liberté... La dictature du prolétariat est inconciliable avec la liberté de la bourgeoisie. Elle est nécessaire précisément pour priver la bourgeoisie de sa liberté.

Plus la résistance de la bourgeoisie est grande, plus ses efforts sont désespérés, dangereux, et plus la dic-

tature prolétarienne doit être dure, impitoyable et aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à la terreur."

"La dictature prolétarienne", dit l'abbé Casgrain, "c'est une hache aux mains du prolétariat pour donner le dernier coup à la domination de la bourgeoisie, pour soumettre, par la violence, nous le disons ouvertement, les ennemis du prolétariat".

Voici donc le programme des communistes mis en lumière!... Voilà pourquoi nous trouvons étrange que les gouvernements leur laissent propager cette doctrine révolutionnaire. Il est aussi un fait incontestable, c'est que leurs attaques sont surtout dirigées vers le CHRISTIANISME, c'est vers lui surtout que convergent leur haine et leur mépris.

Pourquoi? Pourquoi? Parce que la vérité de l'Eglise catholique se dresse resplendissante au-dessus de leurs contradictoires mensonges, et qu'elle est la grosse pierre d'achoppement sur laquelle se heurtent leurs aspirations.

(2) "Cependant que le Christianisme est encore celui qui a fait le plus dans le cours des temps pour améliorer la situation du prolétaire. En effet, la QUESTION OUVRIERE, qui est la grande préoccupation de la société contemporaine, et le trouble-fête des heureux de notre temps, fut aussi naguère une source d'agitations profondes, la Réforme du XVII^{ème} siècle, par exemple, et la Terreur de 93."

La Société n'était pas plus parfaite autrefois, et ce n'est pas seulement de nos jours qu'elle a perdu son équilibre. Au contraire, avant le Christianisme, les abus résultant de l'inégalité des conditions étaient encore bien plus criants.

(3) "A quoi rêvait, chez les peuples asiatiques, le chef de nation? A multiplier les canaux, à créer des palais, à s'entourer de fastueuses escortes... organiser de puissantes armées, etc... Et le pauvre peuple était réduit à l'état de quantité négligeable. On ne parlait que du chef. Tout ce qui pouvait augmenter sa richesse et sa gloire, semblait légitime, et le peuple n'avait d'autres compensations que d'en être fier, jusqu'à lui abandonner ses terres, son or, et même son sang. C'était la FORCE dans toute sa brutalité, qui se chargeait de résoudre aussi sommairement que possible le grave problème de la question sociale".

A ROME au plus beau temps de la civilisation antique la situation du prolétaire n'était encore guère satisfaisante. Et de la situation de l'affranchi romain à l'ouvrier de nos jours, il y avait encore loin. Et son amélioration d'alors fut le fait du Christianisme qui réussit à inculquer au monde civilisé cette vérité élémentaire que tous les hommes sont égaux devant Dieu, et que le plus petit d'entre eux a l'inaliénable propriété de ses facultés et des forces de son corps.

Au XVIII^{ème} siècle, La Bruyère nous a laissé la description du paysan, ressemblant plus à une bête fauve qu'à un être d'apparence humaine. Une hiérarchie sociale s'était formée, qu'on estimait intangible... A la tête le roi possédait le haut domaine sur tous les biens de ses sujets; autour du roi la noblesse; au-dessous la bourgeoisie et tout au bas la plèbe des roturiers et des vilains corvéables et taillables à merci. Or, la révolution de 1789 arriva avec l'abolition

de la caste privilégiée et la promulgation de l'égalité de tous les citoyens au sein même de la nation.

Mais gardons-nous d'imiter certains de nos idéologues et de voir dans ce fait une régénération de l'HUMANITE! Il ne renfermait rien de tel!

(4) "Il est vrai qu'après la REVOLUTION, la naissance et la fortune cessèrent de constituer un privilège, mais on ne vit pas pour cela les hommes doués du même degré d'intelligence et d'habileté. Il est vrai que par le droit de suffrage, le fils de l'ouvrier et le fils du bourgeois étaient même appelés à participer au gouvernement de leur pays. Mais précisément parce que tout citoyen était autorisé à entretenir de pareils rêves, l'affluence des aspirants au Pouvoir, aux Honneurs devenait plus âpre, la lutte plus ardue. D'où la Loi de la SELECTION qui se fit de nouveau sentir L'INFLUENCE reprit son rôle, et la survie dans la voie des heureux de la terre dépendit encore de la supériorité des facultés, aidés de l'argent. Il en fut toujours ainsi, et il en sera toujours ainsi."

Il s'ensuivait alors une course à la fortune, une course telle qu'il n'en fut jamais. Et c'est un fait incontestable que la Révolution politique et sociale de 89, donna l'éveil d'une autre révolution dite COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE. Jamais plus qu'aujourd'hui, "L'auri sacra fames" ne rongea les coeurs et ne blêmit davantage les visages. Les entreprises les plus coûteuses mêmes ne sont pas un obstacle à l'acquisition du vil métal. Exemple, la cohue qui se précipita vers la Californie et le Klondike, n'en était qu'un emblème. Partout où luit l'éclat de l'or, c'est la même bousculade. Qu'est-ce qui fait aux Etats-Unis, cette vie intense, qu'on nous vante tant? Qu'est-ce qui occasionne là-bas, ce surmenage qui tue la famille et les relations sociales? "N'est-ce pas la passion du dollar?..."

SES ORIGINES.

Pendant ce temps, que la société se transforme ainsi sous l'influence de la SCIENCE et de L'ARGENT, que devient le prolétaire? Il avait, il a encore sa liberté, mais elle ne lui suffit pas. Il n'admet plus la PAUVRETE, ignorant qu'il y a en aura toujours. L'abus des grands le scandalise, et le développement toujours plus grand de la richesse, auquel il contribue, fait monter dans son coeur une exaspération profonde.

Or, c'est cette exaspération entretenue et habilement exploitée par quelques meneurs, qui a donné naissance au SOCIALISME ou COMMUNISME si vous aimez mieux, lequel nous n'hésitons pas à le dire est plus un mouvement de révolte contre la société qu'une école remédiate tendant à la solution des problèmes sociaux.

Et la preuve qu'il est cela, c'est que ses propagateurs, loin de s'efforcer d'apaiser le mécontentement populaire s'acharnent à le rendre plus aigu, pour en faire une force plus redoutable au bénéfice de leur fortune politique.

(5) "Par des promesses vaines et mal fondées, le

(2) R. P. Tamisier, S. J. (Idées Révolutionnaires).

(3) R. P. Tamisier, S. J. (Idées Révolutionnaires).

(4) R. P. Tamisier, S. J. (Idées Révolutionnaires).

(5) R. P. Tamisier, S. J. (Idées Révolutionnaires).

socialisme se charge de transformer notre propre séjour en une sorte de paradis terrestre, où sera aboli ce contraste intolérable, d'après lui, entre un monde propriétaire et un monde prolétaire. C'est la promesse de cette béatifiante transformation dans un temps propice où tout un monde rongé par la cupidité et devenu incrédule aux compensations offertes par la loi chrétienne, qui leur amène tant d'adeptes. De fait, ils sont déjà à la tête d'une armée immense qui ne demande pas mieux que de marcher à la conquête de cette Terre Promise."

Malheureusement pour ses propagateurs, l'exemple offert par le résultat obtenu au pays des soviets, ralentit un peu leur marche. Voilà pourquoi, par tous les moyens possibles, on s'efforce de cacher aux yeux des autres peuples, la vraie situation de la Russie sous le régime communiste. Les masses ouvrières ont un peu cessé d'être dupes, elles ont percé à jour l'hypocrisie d'un régime où le despotisme césarien se voile d'une étiquette démocratique, elles ont compris qu'il leur servait de peu de lire sur les placards la trilogie sacrée de LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, si elles restaient esclaves du capitalisme.

Mais les propagateurs du système n'en continuent pas moins leur guerre ouverte à l'Etat, au capitalisme. S'en emparer et le détruire est toujours le mot d'ordre. Pour se confit gigantesque, il leur fallait s'unir, s'organiser. Ils le sont. Bien plus, s'élevant au-dessus de la notion de patrie, ils rêvent d'une armée internationale qui enrégimenterait tous les ouvriers et prolétaires du monde civilisé. Qui ferait la loi aux souverains, aux puissants, en attendant de prendre leur place.

LE COMMUNISME DANS LE MONDE.

Le communisme de nos jours a atteint une popularité vraiment déconcertante. Espérons pour la paix et le bonheur universels qu'il est à l'apogée de son triomphe, car avec un développement encore plus prononcé, ces deux grandes raisons de vivre deviendraient choses du passé.

Or, sa rapide expansion depuis un décade surtout, nous fait perdre un peu de vue son origine, et nous laisse sur l'impression qu'il est un fléau moderne, une conséquence du récent cataclysme. Mais il n'en est rien.

Le COMMUNISME est pour ainsi dire, presque aussi vieux que le monde... La doctrine de Platon dans l'antiquité, l'utopie de Thos. Morus à l'aurore des temps modernes, le résument tout entier.

En Orient, le COMMUNISME fut mis en pratique. Mais comme il était fondé sur le célibat, il ne fut évidemment pas d'un usage pratique pour une société qui veut vivre.

Nous constatons plus tard les essais tentés par les ANABAPTISTES dont le résultat obtenu les fit traquer comme des bêtes. Et les FRERES MORAVES qui avaient inauguré en Bohême une petite république de cultivateurs communistes ne résistèrent pas aux dissensions qui s'élevèrent parmi eux.

Cependant, Campanella dans la cité du Soleil, Harrington, dans l'Océana, Jean Bodin dans sa république, procèdent encore de l'idée platonicienne.

Après eux Mesher, Mobly, Brissot de Varville qui les résume tous, sont également "Communistes"...

Mais avec St-Simon, la conception opposée va trou-

ver sa formule; "A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses oeuvres"... A partir de ce moment, c'en sera fait du Communisme jusqu'au jour où l'Aulemagne, souventes fois productrice de grands génies, donnera naissance à Karl Marx, d'ailleurs politicien, sociologue et philosophe.

Né en 1818, d'une famille israélite, Karl Marx lancera en 1842 son célèbre "Manifeste du Parti-Communiste".

Par ailleurs, Karl Marx jouera le grand rôle dans la création de la fameuse "Association Internationale des travailleurs".

Mais la rivalité de Bakounine, communiste comme lui, autour duquel se rangèrent les plus exaltés, amena une cission violente et affaiblit l'action personnelle de Marx qui se retira de la politique militante.

Puis avant Lenine, Trotsky, Litvinov, Tchitcherine etc... il y eut aussi "Tolstoi" dont l'attitude vis-à-vis de la Révolution russe qui bouleversa sa patrie, ne s'accorda pas avec les belles théories de liberté qu'il prêchait. Mais c'est incontestablement avec Lenine et Trotsky que le Communisme se mêla comme un ennemi furtif au mouvement social.

Né à Simhirsksk, en 70, banni de la Russie comme révolutionnaire, il y rentra en 1917, prit le titre de Président des commissaires du peuple et organisa, avec Trotsky la "Terreur Bolchéviste".

Il ne fait pas de doute aussi que Lénine ne fut pas étranger au coup d'état du 18 juillet 1918, à Ekaterinsbourg, je veux dire l'assassinat de Nicholas 1er et de sa famille, qui marqua la fin du Tsarisme en Russie.

L'Empire de Lénine sur l'imagination du peuple russe, fait de sa position celle d'un dictateur.

Il y a déjà une légende de Lénine. Il est regardé presque comme un prophète. Son portrait, généralement à côté de celui de Karl Marx est suspendu presque partout.

Fort de cette popularité et favorisé par des circonstances exceptionnelles d'après guerre, Lenine trouve un terrain bien préparé pour y jeter le germe du système communiste d'où sortira la "Troisième Internationale Com", fondée à Moscou, le 6 mars 1919, qui est l'âme dirigeante du Com. dans tous les pays.

Sa rapide diffusion à travers les différents pays va, sans doute, au-delà des espérances mêmes de ses fondateurs.

Examinons maintenant les moyens dont ils se servent pour exécuter leur programme!...

Nous savons le travail que leur presse et leurs écoles font pour endoctriner les peuples.

(6) "Mais sachant qu'ils ne pourront rien accomplir sans l'appui des ouvriers, ils s'efforcent de les corrompre par un procédé appelé "Boring from within" creusage à l'intérieur, consistant à placer leurs agents au sein même des Unions ouvrières où ils font une propagande individuelle et forment des groupes de communistes."

En Russie, la liberté politique est inconnue et la liberté industrielle n'est qu'un vain mot. Il y a actuellement plus de 75000 détenus politiques, soit dans les prisons des soviets, soit en Sibérie ou autres régions perdues. Les réfractaires y sont condamnés sans aucune forme de procès.

(6) Rapport du M. du Travail (1925).

On n'y tolère pas d'entraves, rien qui gêne... Tout ce qui est synonyme de religion doit être anéanti, on voit le massacre subie par les religieux catholiques. Si l'on connaît les tortures qu'ils ont éprouvées, on ignore le nombre des martyrisés.

Il nous est impossible cependant de nous rendre compte de la situation exacte de la terreur qui y règne car la censure la plus sévère y est pratiquée. Seuls les témoins "de visu" peuvent en donner un faible idée, car il faut voir dit-on pour réaliser.

Mais si le bonheur et la santé se reflètent sincèrement par le sourire de ceux qui les partagent nous pouvons douter de leur existence au pays de Lénine, car d'après le témoignage d'un des nôtres, M. Moonay récemment arrivé de mission en ce pays. Il n'y a pas vu durant son séjour, l'expression d'un sourire sur toutes les figures rencontrées...

Un communiqué récent d'un de nos quotidiens nous assurent que les exécutions, sous le régime soviétique, s'élèvent à un million et demi.

A Bâle, y écrit-on un communiste badois, Book, développa dernièrement la thèse soviétique.

Mais une contre-manifestation a été organisée et Book y reçut une foudroyante réplique du professeur Schwartz-Borthnitsch.

Voici comment les Bosler Nachrichten rendent compte de son exposé; c'est moins un discours que nous avons entendu que le cri d'un homme qui a vécu des heures d'épouvante et qui avertit l'Europe Occidentale de ne pas laisser pénétrer chez-elle le fléau qui ravage la Russie.

Il a déclaré que Book mentait sciemment et qu'il était payé par les Soviets pour empoisonner l'Allemagne et la Suisse.

Schwartz reproche aux puissances de conclure des traités avec la Russie afin de commercer avec elle; il regrette qu'on ait admis aux négociants de Genève comme représentant de Moscou, un ancien criminel.

Dès le début de la Révolution, déclara-t-il, les prêtres ont été tués et torturés.

Staline a fait fusiller 18,900 ouvriers qui voulaient se défendre pour sauver leurs enfants affamés. L'assassinat de 48 intellectuels a provoqué les protestations de groupements qui n'ont rien de réactionnaire. Car il existe encore en Russie des penseurs indépendants. A Kiew, les chambres de tortures interdites sous les tsars ont été réouvertes.

Il n'y a plus de séminaristes. La Bible est prosaïque; il est défendu de la lire, de l'imprimer, de l'importer.

L'enseignement religieux est interdit, même au domicile privé. Les parents qui sont pris en "flagrant délit" d'enseigner la religion à leurs enfants, sont bannis dans les régions les plus glaciales de la Russie, où ils doivent travailler 18 heures par jour à l'abattage du bois. Et s'ils n'accomplissent pas la tâche prescrite, on les arrose jusqu'à ce qu'ils périssent dans le glaçon qui emprisonne leur corps.

En revanche, l'enseignement de l'athéisme est obligatoire; on y traite l'Evangile selon St-Damien qui représente le Christ comme un ivrogne et l'on porte aux nues Judas Iscariote.

M. Schwartz a produit un document officiel qui indique qu'en Russie, 3,850,000 personnes sont mortes de faim, et le nombre des exécutions s'élèvent à au moins 2,000,000. Pour plus de détails, nous pou-

vons préciser et soutenir que du mois de décembre 1917, à septembre 1921, nous trouvons sur la liste rouge de la révolution soviétique que :

1,243 prêtres ont été exécutés.
365,250 intellectuels.
6,775 instituteurs.
8,800 médecins.
260,000 soldats.
192,350 ouvriers.
815,351 paysans.

Il est impossible, du reste, de connaître le nombre exact des exécutions, car beaucoup de condamnés ont été supprimés clandestinement. Mais on ne se tromperait guère en estimant à 3,000,000 environ le nombre global des victimes du communisme russe.

Les masses rurales, après avoir réagi spontanément, constatant leur impuissance à se défendre, sont maintenant découragées et résignées à subir le régime, à l'ordre du jour, voire même à renier toute croyance, pour sauver leur vie.

La moitié du clergé catholique est en prison ou condamné aux travaux forcés. Tel fut le sort même de deux évêques : Boleslaw Skolan et Alexandre Frison. La conviction des communistes est que dans deux ou trois ans, tous les ministres du culte auront disparu. Et rien n'est négligé pour la réalisation de ce désir.

Quant aux églises, leur destruction est méthodiquement organisée.

En 1929, 1,119 églises catholiques ont été soustraites au culte et converties en lieux profanes.

Le rêve du Communisme est de faire de la nation russe une nation positivement antireligieuse et sectaire. Un journal dirigé par Iaroslavski "Le Sans-Dieu" compte déjà une circulation de 1,000,000.

Fidèles au mot d'ordre de Lénine : "Cela seul est immoral qui est de nature à nuire à la lutte des classes", ses rédacteurs n'y publient que des articles de nature à soulever le peuple contre toute autre forme de gouvernement, et à détourner les esprits de l'idée religieuse.

Mais le principal effort des Communistes, converge surtout vers la jeunesse, et leur espoir de triomphe repose surtout sur la génération qui pousse. Aussi n'épargne-t-on rien pour la gagner aux idées nouvelles et la préparer à son rôle d'apôtre de l'irréligion.

(7) "L'enseignement qu'on leur donne n'est pas seulement "Neutre" mais ouvertement et officiellement antireligieux. Les athées exercent une mainmise complète sur la conscience des enfants, qu'ils modèlent sans résistance à leur image et à leur ressemblance."

Les nouveaux professeurs sont formés dans des universités antireligieuses. Il n'est pas difficile de s'imaginer comment ils donnent leur enseignement.

(8) "Au nom de la science, la guerre est déclarée à la religion. Des enfants de huit ans font déjà de la chimie et de la physique. Dans un récent numéro du "Sans-Dieu", on expliquait que toute la vie du Christ n'était qu'une légende, puisque si, le jour de l'ascension, le Christ avait voyagé, même avec la vitesse de la lumière, il serait encore dans l'univers étoilé. D'où l'on nie l'existence du ciel."

(7) Mess. du S.-C. (Déc. 1930).

(8) Mess. du S.-C. (Déc. 1930).

L'Immortalité et l'existence de l'âme sont niées, puisqu'on ne peut la percevoir par le microscope.

"Des enfants de huit ans, sans aucune maturité intellectuelle, travaillés constamment de cette façon, et porter à croire instinctivement leurs maîtres, deviennent irrésistiblement de jeunes athées."

En outre de la fameuse Association des Sans-Dieu militants qui est un des pouvoirs les plus influents du Kremlin, il y a aussi l'Association des "Jeunes Athées Militants"; elle groupe des enfants de 7 à 14 ans, qui ont émis une solennelle profession de renoncement à la religion, et qui payent leur contribution : le Kopek international.

Lors des fêtes de Noël, en décembre 1929, il y eut une ardente campagne pour faire disparaître des maisons ouvrières les derniers vestiges de la religion. Il y eut des résistances inattendues, mais les enfants eux-mêmes pervertis par l'enseignement de l'école officielle, se mêlaient aux manifestations de pillage et de destructions, alors que leurs parents, restés à la maison, pleuraient en silence de honte et d'impuissance.

Aux familles chrétiennes épargnées de la déportation ou de la mort, malgré leur fidélité reconnue à leurs principes et doctrines, on a réservé un châtiment plus pénible que la mort elle-même, la perte de l'autorité sur leurs enfants.

(9) "L'émancipation est précoce chez les Soviets. Dès sept ans, les enfants sont admis dans les comités, les bureaux. Ils peuvent signer et faire signer des pétitions, en autant qu'elles ont un but antireligieux."

Il y a à peine 3 ans, les journalistes étrangers, qui se rendirent à Moscou pour assister au Xe anniversaire de la Russie rouge revinrent douloureusement émus du spectacle que présentent tous ces enfants (Mme Krupskaja, veuve de Lénine parle de 7,000,000 d'enfants abandonnés) courant les rues et les champs,

(9) Mess. du S.-C. (Déc. 1930).

garçons et fillettes moitié vêtus, contaminés physiquement et moralement, volant ensemble. "Ce sont plutôt des bêtes et des bêtes fauves, nous rapportent-ils, que des êtres humains."

En un mot, quelques années de domination Rouge ont suffi pour mettre la Russie dans un état voisin de la barbarie.

Des milliers de criminels de droit commun, élargis, ont repris et multiplié leurs exploits dans le pays, dépouillant les voyageurs sur les routes et n'hésitant pas même à diriger leurs attaques contre les représentants du pouvoir. Tant et si bien que ceux-ci, en présence d'une action criminelle qui faisait des progrès terrifiants, se virent forcer d'employer contre les bandits les moyens de destruction qu'ils avaient réservés jusqu'à ce jour à la partie bourgeoise de la population.

Ils organisèrent contre le brigandage une campagne menée par le fer et le feu, et ils en confièrent la direction au Commissaire SABIROFF, surnommé le commissaire de la MORT.

me extraordinaire que fut SABIROFF, et de dire un peu ce que fut sa vie et le rôle inhumain qu'il a joué. Mais le temps nous presse, et je me contenterai de

Il serait intéressant de s'arrêter un peu à cet homme vous dire que ni Staline ni Trotsky n'ont surpassé en cruauté cet être monstre que le Tsar Rouge avait installé au Kremlin comme un Roi et Maître.

Mais l'activité qu'il y déploya finit par paraître aux yeux mêmes de ses supérieurs par trop au-delà des limites indiquées. Le Tsar Rouge lui enjoignit un jour d'endiguer le flot de sang qu'il ne cessait de faire couler, rien n'y fit. Il lui fallut le rappeler et l'expédier au front extérieur.

C'est de là qu'il fut rappelé pour livrer la guerre aux bandits en liberté. Ses premières démarches furent couronnées de succès, jusqu'au jour où il tomba entre les mains du chef "Le Rouquin" qui lui fit subir une mort digne de lui, une vraie mort de chien.



COURS DES GUIDES HISTORIQUES

Québec et son Développement Economique

Par M.-G.-E. MARQUIS.

Les étrangers s'étonnent souvent de constater que la cité de Québec, fondée il y a plus de 300 ans et que occupe un site incomparable non seulement au point de vue pittoresque, mais au point de vue géographique, ne soit pas plus populeuse et que son commerce ne soit pas plus étendu.

En effet, Montréal, qui fut établi plus de 30 ans après Québec et qui est à près de 200 milles plus éloignés de la mer, possède cependant une population au moins huit fois plus élevée que celle de Québec; New-York, qui n'était encore à bien dire qu'une toute petite ville lors de la cession du Canada aux Anglais, (1763) est devenue la deuxième ville du monde avec une population de près de 7,000,000 d'habitants, pendant que celle de Londres, Angleterre, est approximativement de 8,000,000, y compris le Greater London.

Plusieurs raisons ont influé sur le développement plutôt lent de la cité de Québec. Enumérons-en quelques-unes.

Topographie. — La cité de Champlain s'élève sur le Cap aux Diamants et occupe, au point de vue scénique, un poste enviable. Bien qu'elle soit située sur le grand fleuve Saint-Laurent, dont les eaux sont navigables pendant huit à neuf mois de l'année, pour les plus gros transatlantiques, elle n'en est pas moins resserrée, en quelque sorte, entre deux chaînes de montagnes. Son développement agricole, sur les rives du Saint-Laurent, est peu considérable, puisque du côté nord il y a à peine une rangée de paroisses avant d'atteindre le pied des Laurentides, en bas de Québec, et que, de l'autre côté du fleuve, cette lisière de terre arable n'a guère plus d'un comté de profondeur jusqu'à la Baie-des-Chaleurs. Il est vrai de dire que depuis 1890 un chemin de fer traverse les Laurentides et contribue au développement du Lac-Saint-Jean, mais, pour des raisons que nous n'avons pas à étudier ici, la plus grande partie du commerce du Lac-Saint-Jean se fait avec Montréal. Il y a bien encore une voie de chemin de fer qui, depuis 1912, fait communiquer la région de l'Abitibi avec Québec, mais, encore ici, le gros du commerce de cette région, qui contient près de 25,000 de population, se fait avec Ontario. La dernière cause, c'est que Québec est une capitale où sont agglomérés les édifices parlementaires, un Palais de Justice, une université, un séminaire, une école technique, une école d'enseignement secondaire de



M. G.-E. Marquis

commerce et qu'en conséquence une bonne partie de la population se compose de politiciens, de fonctionnaires, de professionnels, de professeurs, plutôt que de gens de l'industrie et du commerce.

Ethnographie. — L'on se rappelle qu'au lendemain de la victoire de Wolfe, Québec n'était plus qu'un monceau de ruines et que la population des campagnes environnantes était non moins éprouvée qu'elle, puisque 1,400 fermes avaient été ravagées et mises à sac par les soldats anglais. Les quelques milliers de Québécois qui restèrent attachés au rocher de Québec étaient donc dans la plus grande misère et, de plus, livrés aux mains d'un vainqueur qui ne devait pas tarder à s'emparer de tous les postes de l'administration, de l'industrie et du commerce.

Il est vrai d'ajouter, toutefois, que le commerce, à Québec, avait été le privilège de certaines compagnies ou de certains individus et qu'il ne s'était pas développé régulièrement pendant le régime français. Jusqu'à la Confédération au moins, les luttes constitutionnelles préoccupèrent plus les esprits que les aventures commerciales, chez nos compatriotes, et c'est pourquoi, pendant plus d'un siècle, les Anglais de Québec fortifièrent leurs positions au point de vue commerce et industrie et que toutes nos relations avec l'ancienne Mère-patrie, la France, relations sociales et commerciales, furent complètement interdites. Depuis le dernier demi siècle principalement, nous avons repris le dessus et la plupart des maisons de commerce de Québec sont aujourd'hui sous la direction de nos compatriotes. Sur une population de 136,000 âmes, l'on en compte à peine 10,000 qui ne soit pas de langue française, et au nombre de ces 10,000, l'on englobe des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Grecs, des Syriens, des Juifs et autres nationalités. La plupart des maisons anglophones sont remplies d'employés de langue française, capables de parler couramment les deux langues officielles du pays. Même au Conseil de Ville de Québec, composé de 13 échevins et d'un maire, seul l'élément irlandais, chez les anglophones, est représenté par un échevin. Au point de vue enseignement, la population anglaise et protestante de Québec est sous le contrôle d'une commission scolaire et elle possède deux High Schools et trois écoles d'enseignement primaire. Les écoles catholiques de Québec contiennent près de 24,000 élèves, pendant que les écoles protestantes n'en renferment qu'environ 1,100. Le dernier état financier scolaire, pour les catholiques, a enregistré une dépense de \$1,288,431; celui des protestants, \$95,725. L'inscription scolaire, chez les protestants, est de un vingtième de celle des catholiques, mais leurs dépenses pour le soutien de leurs écoles s'élèvent à un quatorzième.

Industrie. — Québec possède, d'après les dernières statistiques du Bureau Fédéral de la Statistique, 263 établissements industriels dont le capital engagé est de \$43,000,000; l'on y emploie 9,764 hommes et femmes, dont les salaires et gages annuels sont de \$8,319,755. Les matières premières entrées dans ces établissements industriels avaient une valeur globale de \$15,504,295; les produits ouvrés sortis de ces établissements industriels étaient évalués à \$35,258,333. Québec occupe le troisième rang comme ville industrielle, dans la Province: Montréal vient en tête avec une production de \$540,267,591.; Trois-Rivières occupe le deuxième rang avec \$44,333,881., bien que la population de la ville de La Violette soit à peine un tiers de celle de Québec; les villes qui suivent le plus près sont les suivantes: Shawinigan, avec \$20,609,086; Sherbrooke, avec \$18,429,959; Lachine, avec \$15,878,574; Montréal-Est, avec \$15,633,773; Hull, avec \$11,623,773. L'industrie la plus considérable de Québec et celle qui emploie le plus d'ouvriers est la Canadian Anglo Pulp Company, dont les usines et leur outillage ont une valeur de plus de \$10,000,000. Elle emploie de 1,200 à 1,500 hommes. Les principales industries qui viennent ensuite sont celles de la chaussure, avec une trentaine de fabriques, les brasseries, (la Boswell et la Champlain), les manufactures de biscuits, de bonbons, de boîtes de bois et de carton, de confection pour hommes et pour femmes, d'usines métallurgiques, de nombreux garages d'automobiles, de fabrique d'articles en fourrure, de manufactures de tabac, de corsets, d'entrepreneur en construction, d'imprimerie et d'ateliers de reliure, de marchands de bois, etc.

La Chambre de Commerce de Québec et la Commission du Havre sont deux organisations qui contribuent considérablement au développement de Québec. La première se compose d'environ 700 membres. Le conseil de la Chambre de Commerce se réunit souvent au bureau de la rue Saint-Paul, pour discuter tout ce qui se rattache au commerce et à l'industrie de Québec et pour y attirer des capitaux étrangers. La Commission du Havre se compose de 3 membres et d'un secrétaire. Le commerce maritime reçoit l'attention de cette Commission, qui relève du gouvernement fédéral.

Transport. — Le port de Québec mérite une mention spéciale dans ce chapitre, puisqu'il est l'un des plus beaux du monde et que toute la flotte britannique pourrait s'y rassembler en toute sécurité. Il s'étend de l'Île d'Orléans au Pont de Québec, soit une longueur de plus de 10 milles, et quelques-uns veulent qu'il se prolonge jusqu'au pied de l'Île d'Orléans, ce qui lui donnerait une étendue de 30 milles en longueur. Les quais à eau profonde du port de Québec, à la Pointe à Carcy, peuvent accommoder 26 paquebots ou transatlantiques à la fois. Ses élévateurs à grain peuvent contenir 4,000,000 de boisseaux de grains. Québec est facilement atteint par les plus gros paquebots, même à marée basse, puisque la profondeur moyenne du lit du fleuve, en face de la Ville, est de 60 pieds et d'au-delà de 40 le long de plusieurs quais.

Neuf compagnies de chemins de fer convergent à Québec, et le Pont de Québec, à 7 milles en amont de la cité, permet aux trains de chemins de fer de la rive

sud de traverser le grand fleuve pour apporter les marchandises qu'ils transportent, jusqu'à la cité de Champlain. Des cîes d'autocars rayonnent de Québec dans toutes les directions, pendant les mois d'été.

Remarquons que les hauteurs de Ste-Foy possèdent trois aérodomes bien aménagés pour les avions, et qu'il y a aussi un poste d'amerrissage au fleuve, à l'Anse au Foulon, pour les hydroavions. Québec est un poste d'escale entre Montréal et Halifax pour les avions transportant le courrier. Le C. N. R. possède une usine considérable à Québec et des bureaux étendus, puisque dans ces deux catégories d'édifices du C. N. R. pas moins de 1,500 employés y gagnent leur pain. Le C. P. R. possède une gare union et de nombreux édifices pour le fret et l'administration. Ces deux chemins de fer ont comme subsidiaires des compagnies de transport océaniques, avec tête de ligne à Québec.

La Commission du Havre contrôle aussi un réfrigérateur d'une capacité de 500,000 de pieds cubes, pour y conserver toutes les denrées alimentaires, y compris le poisson.

Commerce. — Le commerce de gros, à Québec, est principalement localisé à la Basse-Ville, mais il a une tendance à se transformer rapidement et à disparaître. Les maisons à filiales ou "chain stores" s'emparent graduellement du commerce de détail, surtout celui de l'épicerie; d'autre part, les manufactures s'organisent elles-mêmes pour vendre leurs produits par l'entremise de nombreux voyageurs de commerce, et gardent chez elles un assortiment (stock) capable d'alimenter leur clientèle. Graduellement, les professionnels, les financiers et les agents de toute sorte se dirigent vers le cœur de Saint-Roch où se fait le commerce de détail, ou encore à la Haute-Ville où sont groupés les édifices du Parlement, le Palais de Justice et les principales institutions d'enseignement. Québec possède un grand nombre de magasins de nouveautés dignes d'attirer l'attention des étrangers par le bon goût de leur installation, l'abondance des marchandises qui s'y trouvent et la courtoisie et le bilinguisme de leurs employés.

La lutte formidable que se livrent les compagnies et les individus qui font du commerce à Québec ne peut que profiter à la population. D'autre part, sur certain terrain, les québécois se sont laissés écartier par des nouveaux venus plus au fait des nouvelles méthodes commerciales, plus hardis, plus entreprenants et plus à l'affût des dernières nouveautés. Si du choc des idées jaillit la lumière, l'on peut aussi dire que de la concurrence vient la compétence, ce qui amène toujours la survivance des plus aptes. Lorsque nous perdons du terrain, au point de vue du commerce de détail, à un endroit quelconque, inutile de lever les bras au ciel et de nous en prendre à tout le monde. Celui qui n'avance pas recule et ce n'est pas un crime de dire que, chez nous, nous sommes quelque peu enclins à la routine, et c'est ce qui explique comment il se fait que plusieurs commerces nous échappent graduellement. Québec est à 180 milles de la Métropole commerciale et c'est cette distance qui empêche un contact qui pourrait nous ouvrir les yeux sur bien des sujets, en fait de commerce. Nous manquons d'ambition.

Banques. — La ville de Québec possède 32 succursales de banques, de même que plusieurs succursales de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et quelques Caisses Populaires. Nous avons une Chambre de Compensations (Clearing House), à la Basse-Ville, où se font, tous les matins, les échanges d'effets de commerce entre les représentants des succursales de banques. Au cours de l'année 1929 ces échanges d'effets de commerce se sont élevés à \$375,097,850. L'on peut juger de l'augmentation du commerce de Québec par la progression des échanges indiqués ci-après : en 1924, pour une somme de \$291,276,511; en 1925, pour une valeur de \$296,868,697; en 1926, pour une valeur de \$319,659,424; enfin, en 1927, pour une somme de \$350,118,202; en 1928, pour \$361,754,089; donc, dans l'espace de cinq ans, l'augmentation des compensations s'est élevée de plus de \$83,000,000, dans la ville de Québec. La Caisse d'Economie de Québec ne fait affaire que dans les cités de Québec et de Lévis. Elle possède, à Québec, son bureau principal et dix succur-

sales éparpillées dans toutes les parties de la ville; elle en a aussi deux à Lévis. Les banques, comme on le sait, accordent aux maisons de commerce une certaine marge de crédit suivant leurs garanties, mais les Caisses d'Economies ne prêtent que sur garanties collatérales et aux grandes institutions. La Caisse d'Economie de Québec a un actif de \$16,000,000. Les déposants reçoivent 3% d'intérêt sur leurs dépôts, pendant que les actionnaires, relativement peu nombreux, touchent des dividendes alléchants. Au cours de l'année 1930 (31 mai) la Caisse d'Economie de Notre-Dame avait des dépôts pour une somme de \$12,400,000.

Québec possède encore 8 Caisses Populaires, dans les paroisses suivantes : Limoilou, Notre-Dame de Grâce, St-Jean-Baptiste, Québec-Est, Saint-François d'Assise, Saint-Malo, Saint-Sauveur et les Syndicats Nationaux Catholiques. Le total des dépôts des Caisses Populaires de Québec, en 1929, était de \$836,178.

BIBLIOGRAPHIE

"MASSE...DOINE"

La Collection Laval que publie la Librairie Beauchemin vient de s'augmenter d'une recrue : "MASSE...DOINE". Cet ouvrage dont le titre fait jeu de mots avec le nom de l'auteur — Oscar Masse — est un ana de morceaux divers; légendes, anecdotes romancées ou récits historiques dont la trame se déroule dans les Cantons de l'Est où l'auteur, aujourd'hui fonctionnaire public à Montréal, est né et a longtemps demeuré. Les "Mémoires de Nuxette" (autobiographie d'un écureuil), la K "Légende du Petit Lac de Roxton", celle de "L'ilôt errant de Waterloo", "Une Cause Célèbre", "Après le Rêve, le Réveil" (épisode de '37) sont autant de chapitres où l'auteur raconte, dans un style alerte et de bonne tenue, ce que lui ont dicté, selon l'inspiration du moment, la grande histoire, le folklore plus intime ou tout bonnement une aimable fantaisie.

On aurait tort toutefois de croire le livre en question d'intérêt purement local. Par le fond autant que par la forme, "MASSE...DOINE"? accuse de la personnalité chez l'auteur qui s'adresse tour à tour à l'imagination, au sentiment et à la raison. Cette variété dans le ton aussi bien que dans les sujets traités — et c'est là que l'ouvrage justifie son titre — ne saurait manquer de valoir à "MASSE...DOINE" de très nombreux lecteurs.

"L'ORGUEIL VAINCU" par Françoise Morin.

Les livres qu'on écrit de nos jours, atteignent des chiffres fantastiques; même au Canada, les publications se multiplient chaque année, bien que les journaux soient par eux-mêmes, assez souvent de véritables plumes sur toutes sortes de thèmes; on bles volumes. Il n'y a pas que les adultes qui aspirent rencontre des écrivains jusque dans l'adolescence.

Voilà ce que penseront sans doute, non sans acrimonie, quelques esprits inquiets et malveillants, au sujet du second ouvrage que vient de composer Mlle Françoise Morin. Car c'est son second ouvrage, entrepris quand elle avait treize ans, et confié à l'éditeur au moment où elle entre dans sa seizième année. Elle avait déjà écrit des contes pour la jeunesse; aujourd'hui, elle destine son travail à ses grandes camarades canadiennes.

Faut-il se plaindre de cette précoce audace? Ceux qui sont appelés à émettre un avis feront bien de lire au préalable ces pages où notre Françoise donne une belle leçon aux âmes orgueilleuses. L'auteur a compris que plusieurs de ses compagnes se laissent griser par la vie moderne; elles ne rêvent que toilettes et sports; elles sont incapables de se livrer à la moindre occupation sérieuse; durant leurs années d'études, elles subissent plus qu'elles n'acceptent le bienfaisant régime d'un couvent ou d'une pension qui leur

semblent trop austères; elles ne songent qu'au moment où elles recouvreront leur liberté.

Une de ces têtes légères est l'héroïne du roman qui nous occupe. Son père est un parvenu, sa mère une mondaine. Elle croit toucher au bonheur, c'est à dire à une existence évaporée; elle affecte un mépris sans borne pour toutes les meilleures traditions. Mais la Providence lui réserve de cruels retours de fortune. La vie réelle, avec ses épreuves, la portera à réfléchir, à rentrer en elle-même, et enfin à se corriger de son infatuation.

Ces aperçus suffisent pour justifier le livre qui témoigne, par ailleurs, d'aptitudes peu communes pour l'art du style. Les illustrations ont été crayonnées de la même main qui a tenu la plume. Les lecteurs, jeunes et vieux, s'éprendront de cette touchante histoire dont un critique de profession a composé la préface, "*L'Orgueil vaincu*" mérite vraiment les éloges qu'on en a faits dès sa publication.

Un Ami des Lettres.

"LA COMPTABILITE DU CULTIVATEUR"

Tel est le titre d'un petit modèle de comptabilité que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec distribue gratuitement.

Avoir parlé de comptabilité jadis, chez le cultivateur, eût attiré sinon des réparties moqueuses, au moins un sourire incrédule faisant comprendre que l'artisan du sol n'a pas les moyens d'avoir des teneurs de livres à sa disposition, mais qu'il s'occupe plutôt de faire produire ses champs.

Comme le disait, naguère, feu le Frère Liguori, confesseur émérite et apiculteur renommé: "Il y a quelque chose de changé dans la province de Québec."

La routine semble avoir fait son temps et les méthodes rationnelles vont se popularisant chaque jour davantage.

Cela n'est pas venu seul. Il y a quinze ans, l'on pouvait compter avec un seul doigt de la main le nombre d'agronomes chargés de prêcher l'évangile de l'attachement au sol et de donner un enseignement réellement pratique sur la façon de le cultiver.

Aujourd'hui, les agronomes sont nombreux: ils couvrent la province agricole entière.

De plus, le département de l'Agriculture a entrepris, depuis un an, une campagne de relèvement agricole et le Gouvernement est disposé à ne rien épargner pour encourager les cultivateurs à se grouper pour former des coopératives, afin d'obtenir les plus hauts prix du marché pour leurs produits.

Il importe donc, au début de cette ère nouvelle, de planter un jalon, afin d'être en état, d'année en année, de mesurer les progrès accomplis.

"La Comptabilité du Cultivateur" aidera celui-ci à se rendre parfaitement compte des gains et des pertes de ses opérations, sans qu'il lui en coûte de fatigue puisque, une fois par semaine, disons le dimanche, il pourra faire les entrées nécessaires. D'ailleurs, l'épouse du cultivateur ou l'une de ses filles peut accomplir ce travail, à la demande du chef de la famille, et arriver ainsi, au 31 décembre, à fermer le livre et à dresser un inventaire.

Marcher sans comptabilité, chez le cultivateur aussi bien que chez le marchand, le manufacturier ou l'industriel, c'est s'en aller tête baissée vers l'abîme. Un de nos défauts nationaux, c'est le manque d'esprit positif. Grand rêveur, grand faiseur de plans, grand bavard aussi, Baptiste ne s'arrête pas souvent à regarder plus loin que son nez; aussi il faut admettre que, plus souvent qu'à son tour, il fait la culbute, c'est-à-dire faillite ou banqueroute, faute de savoir où il va.

Les cultivateurs ne sont pas exempts de ces chutes, puisque, à chaque mois, quand arrive l'état statistique des faillites, nous lisons que, dans la province de Québec, un certain nombre de cultivateurs ont fait cession de leurs biens.

La comptabilité, de même que la statistique, ne sont pas des éléments producteurs dans la culture du sol ou dans toute autre entreprise commerciale, mais elles indiquent toutes deux le succès ou l'insuccès des opérations et donnent des aperçus servant à éclairer la route de l'avenir. C'est un peu comme une boussole sur un navire. La boussole ne remplace pas la voile ni le moteur, ni l'hélice, ni le gouvernail, mais sans elle le navire courrait grand risque d'aller s'échouer sur quelque récif ou, dans tous les cas, d'errer au hasard et de se perdre en mer.

Il en est ainsi du cultivateur qui n'emploie pas la boussole de la comptabilité pour diriger ses opérations. Comme le dit un sage proverbe "Ce n'est pas le travail qui compte, mais le calcul". Inutile donc de trimer du matin jusqu'au soir; de tourbillonner comme la mouche du coche; de se lamenter et de faire entendre force jérémiades contre la nature et les aléas du rude métier d'habitant. Il faut savoir où l'on va et suivre les directives de ceux qui possèdent les secrets de cette science agraire et, de plus, se rendre compte du succès de ses propres opérations en les marquant régulièrement dans un livre approprié à cette fin, tel que "*La Comptabilité du Cultivateur*", que l'on peut se procurer gratuitement.

Il n'y a donc pas lieu de rouspeter, puisque ça ne coûte rien et que, par contre, ça peut rapporter beaucoup, si employé judicieusement.

G.-E. MARQUIS.



CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

"SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,
Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

LE PROGRÈS DES BONNES ROUTES

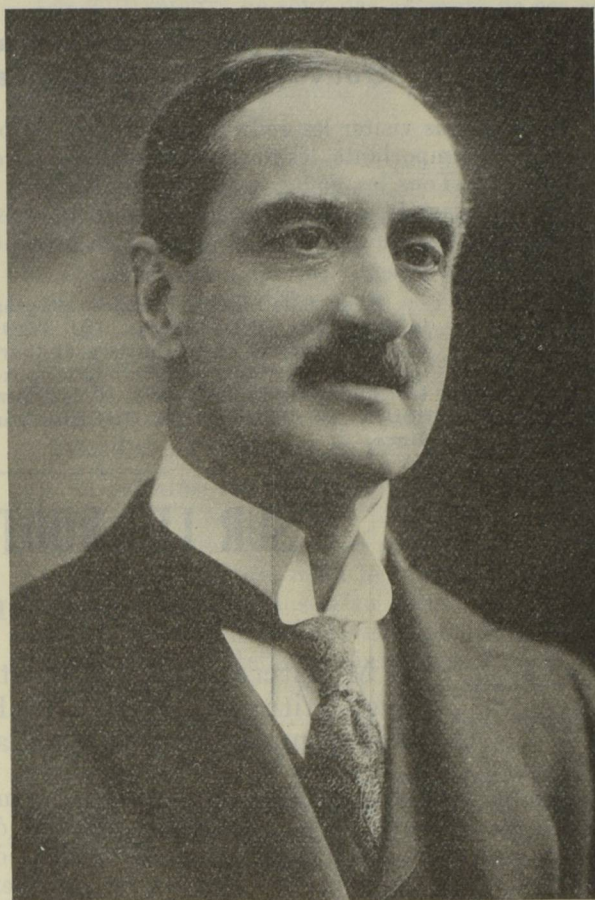
QUELQUES CHIFFRES

La province de Québec peut être fière des progrès accomplis dans l'amélioration des routes. Elle fut la pionnière de ce mouvement et elle est encore en tête des provinces de la Confédération, tant au point de vue de la construction qu'à celui de l'entretien. Son splendide réseau routier rayonne dans toutes les directions et atteint tous les districts, même les plus éloignés.

Au point de vue de la construction, la longueur totale des routes améliorées, qui était de 3,800 milles seulement il y a dix ans, a passé en 1930 à 13,652 milles, soit 41% de la longueur totale des chemins ruraux.

Au point de vue de l'entretien, le département de la Voirie a entretenu directement, en 1930, aux frais du gouvernement, une longueur de 11,950 milles, une augmentation de 17% sur l'année précédente. 1302 municipalités, soit 87% du total des municipalités de la province, ont bénéficié de cet entretien. Les 13% qui restent représentent en partie les cités et villes où la loi d'entretien est inopérante.

Les déboursés nécessités par la construction et l'entretien des routes dans la province représentaient, en 1930, une somme globale de \$14,375,000.00; le montant global dépensé depuis 1911 est de plus de \$118,000,000.00. Ces dépenses considérables ont obtenu un résultat très pratique: elles ont amélioré la condition des cultivateurs en leur facilitant l'accès des marchés éloignés; elles ont aidé au développement du commerce et de l'industrie; elles ont enfin donné un essor considérable à l'industrie du tourisme, source d'immenses revenus dont bénéficie la majorité des citoyens de la province.



MINISTÈRE DE LA VOIRIE

QUÉBEC

Hon. J.-E. PERRAULT, C.R.
Ministre.

J.-L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

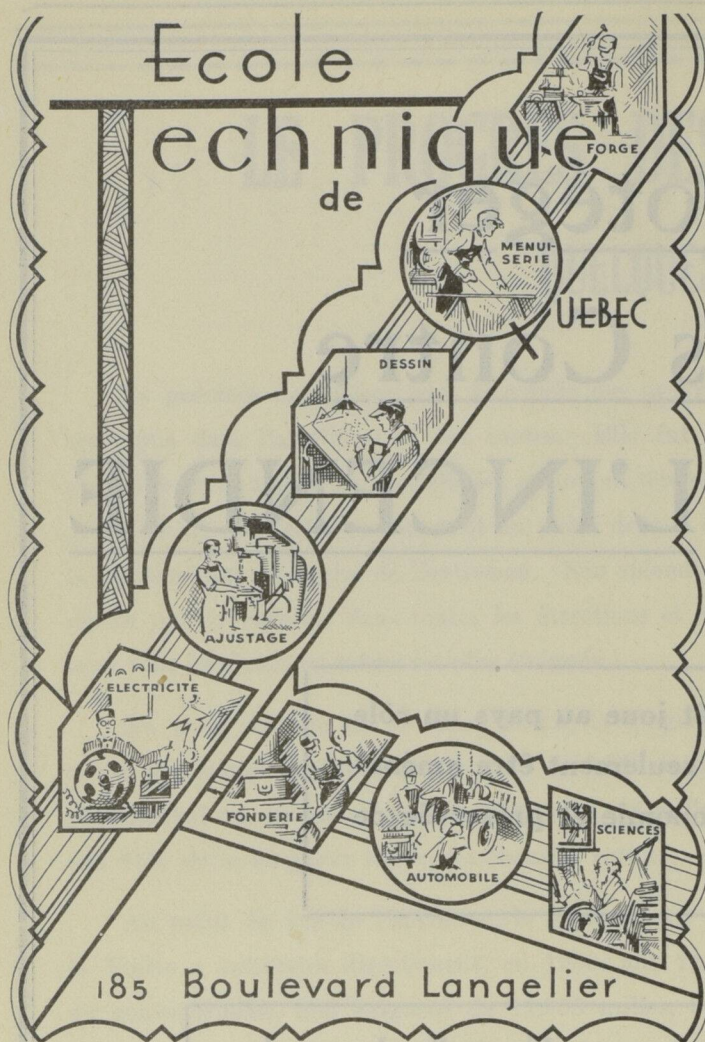
Nécessité de Protéger Les Forêts Contre L'INCENDIE

Au point de vue économique, la forêt joue au pays un rôle important. Pour cette raison, elle doit non seulement être aménagée avec soin, mais être exploitée avec économie et préservée de l'atteinte du feu.

Pour la protéger adéquatement contre l'incendie, de grandes précautions doivent être prises avec ceux-là mêmes qui ont l'occasion de circuler dans ses profondeurs durant les mois d'été.

Ces précautions ne doivent pas être prises uniquement dans les forêts publiques ou de la Couronne, mais encore dans les bois des particuliers. Les bois des particuliers constituent en effet, dans quelques régions de la province, une importante ressource naturelle et contribuent à l'embellissement du paysage.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS



ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

BOULEVARD LANGELIER

QUEBEC

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAINEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage.

— Forge. — Fonderie. — Menuiserie.

— Modèlerie. — Électricité.

DIPLOME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves méritants.

Prospectus sur demande.

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La seule Banque d'Epargne à QUEBEC

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIE

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard,

QUEBEC.



POURQUOI NE PAS DEVENIR ARTISTE OU ARCHITECTE

EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT

A QUEBEC

A l'Ecole des Beaux-Arts,
37, rue Saint-Joachim.

A MONTREAL

A l'Ecole des Beaux-Arts,
3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR):

L'Architecture, la peinture, la sculpture,
la gravure, l'art décoratif, le dessin sous
toutes ses formes, de même que les sciences
appliquées à l'architecture.

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au
directeur de chacune de ces écoles.

RECETTES POUR DESSERTS

MANIÈRE FACILE DE LES PRÉPARER

POUR FAIRE UNE GELEE ORDINAIRE

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule et mettez dans une glacière ou au froid. En été, réduisez de $\frac{1}{4}$ de tasse la quantité d'eau. N'employez pas de moules en fer-blanc. Quand la gelée est prise, placez le moule dans l'eau chaude un instant et renversez sur un plat. La gelée "SUPREME" conserve toujours sa qualité, même si elle durcit dans le paquet.

GELEE AUX FRAISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux fraises "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule une partie de cette gelée et mettez au froid. Lorsque cette gelée est presque ferme, placez dessus une couche de fraises fraîches ou en conserves. Prenez le reste de la gelée et versez sur les fruits. Déposez sur un plat et garnissez de fruits frais. Servez seul ou avec de la crème fouettée, aromatisée à l'essence de vanille "SUPREME".

COCKTAIL AUX FRUITS

Coupez des fruits frais ou conservés, déposez dans des verres et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange ou au citron dans une demi chopine de liquide. Quand la gelée commence à épaissir, versez-la sur les fruits et laissez refroidir. Mettez dessus de la crème fouettée et servez.

SALADES AUX FRUITS

Coupez en petits morceaux une orange, une banane, ajoutez-y quelques cerises. Mettez dans un moule et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'essence désirée, mettez refroidir.

Battez lorsque la gelée est froide mais encore liquide, jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Versez sur les fruits, mettez refroidir une demi-heure et servez.

SORBET SUPREME"

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une chopine d'eau bouillante. Quand elle est refroidie mais encore liquide, remplissez aux deux-tiers, des verres à sorbets et mettez au froid. Faites alors dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux ananas, laissez refroidir jusqu'à la consistance de la crème fouettée, remplissez les verres, garnissez avec des noix hachées ou des cerises et servez.

DELICIEUSE GELEE AUX ORANGES

Faites dissoudre dans une chopine d'eau bouillante $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange. Mettez-en la moitié dans un moule, laissez refroidir, couvrez de tranches d'oranges et versez de la gelée. Mettez refroidir de nouveau, enlevez du moule, garnissez de tranches d'oranges et servez avec une crème fouettée aromatisée à l'essence d'orange "SUPREME".

GELEE AUX ANANAS ET AUX FRAMBOISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée au citron dans une demi chopine d'eau bouillante, ajoutez une demi chopine de jus d'ananas en conserves. Lorsque ce mélange sera froid mais encore liquide battez jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Ajoutez en remuant légèrement deux ou trois tranches d'ananas coupées en petits morceaux. Versez dans un moule carré, le remplissant à moitié. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une demi chopine d'eau chaude, ajoutez-y une demi chopine de jus de framboises fraîches ou en conserves, battez lorsque ce sera refroidi. Ajoutez les fruits. Versez dans le moule après que la gelée au citron sera devenu bien ferme. Servez avec de la crème fouettée aromatisée à l'Essence de Fraise "SUPREME".

Fabriquées par:

Les Essences "SUPRÊME", Enrg.
QUEBEC

CONSULTEZ LE
PACIFIQUE CANADIEN
~~~~~  
POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

**CROISIÈRES**

ETATS-UNIS

ORIENT

**Billets pour toutes les destinations**

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés  
avec soin — Service incomparable — Satisfaction  
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec: — 30, rue St-Jean, Tél. 2-0093  
Château Frontenac, Tél. 2-1840 — Gare du Palais, Tél.  
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à :

**CHS-A. LANGEVIN,**

**Agent Général Service  
des voyageurs,**

**GARE DU PALAIS, QUEBEC**

Agence Générale de Navigation Océanique. — Toutes les lignes circulant du Canada et des  
Etats-Unis représentées.



Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".

# ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE  
Employez les Essences "SUPREME" DANS LE :  
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,  
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences  
Fabriquées par :  
"SUPREME" Enr., Québec.

Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.

